

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°168 du 09 Novembre 2023 - 3 Dinars

Crédit syndiqué en devises

Echappée belle'

A LA UNE

Secteur bancaire
La BCT tire la
Sonnette d'alarme

ECO-FINANCE

Conditions d'exercice
de l'activité de
crowdfunding

START-UP

952 startups
labellisées, 60
incubateurs, 90
Coworking Spaces

CULTURE

Dar El Founoun
un café culturel en
projet



التجاري بنك
Attijari bank

Croire en vous

WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN

PLUS SIMPLE
PLUS ACCESSIBLE

WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°168 du 09 Novembre 2023



Crédit syndiqué en devises : «Echappée belle»

L'Etat a émis un "souverain" en devises sur la place de Tunis. Une escapade de secours en ces temps où le marché international de la dette boude le risque tunisien. Les finances publiques sont à la peine.



La BCT tire la Sonnette d'alarme :

le secteur bancaire est menacé par des risques de liquidité en dinar et en devises

Les dettes de l'Etat et des entreprises publiques auprès des banques ont triplé depuis 2015, pour atteindre 33,4 milliards de dinars, à fin septembre 2023, soit environ 21% des actifs du secteur bancaire, d'après les données de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).



Etude FTDES : Réformer le système bancaire pour booster le financement des PME en Tunisie

Le secteur bancaire doit jouer pleinement son rôle dans le financement des investissements et des projets, révèle une étude sur «les problématiques du financement de l'économie» élaborée par le FTDES.



BCT : Publication d'une circulaire fixant les documents requis pour l'exercice d'activité de crowdfunding en prêts

La Banque Centrale de Tunisie a publié, en date du 2 novembre 2023, la circulaire n°2023-06 fixant la liste des documents et renseignements requis pour l'étude d'une demande d'agrément pour l'exercice d'activité de crowdfunding en prêts et des demandes d'autorisations préalables liées à cette activité.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



6,8 millions de passagers ont transité par les aéroports tunisiens en 9 mois

Le trafic aérien des passagers via les aéroports tunisiens a augmenté de 25,3% durant les neuf premiers mois de 2023, par rapport à la même période de 2022.



Bourse de Tunis : Évolution de 5,7% du revenu global des sociétés cotées au 30 septembre 2023

Les indicateurs d'activité des sociétés cotées font ressortir, durant les neuf premiers mois de l'année 2023, un revenu global en hausse de 5,7% par rapport à la même période de l'année 2022, pour atteindre 16 milliards de dinars.



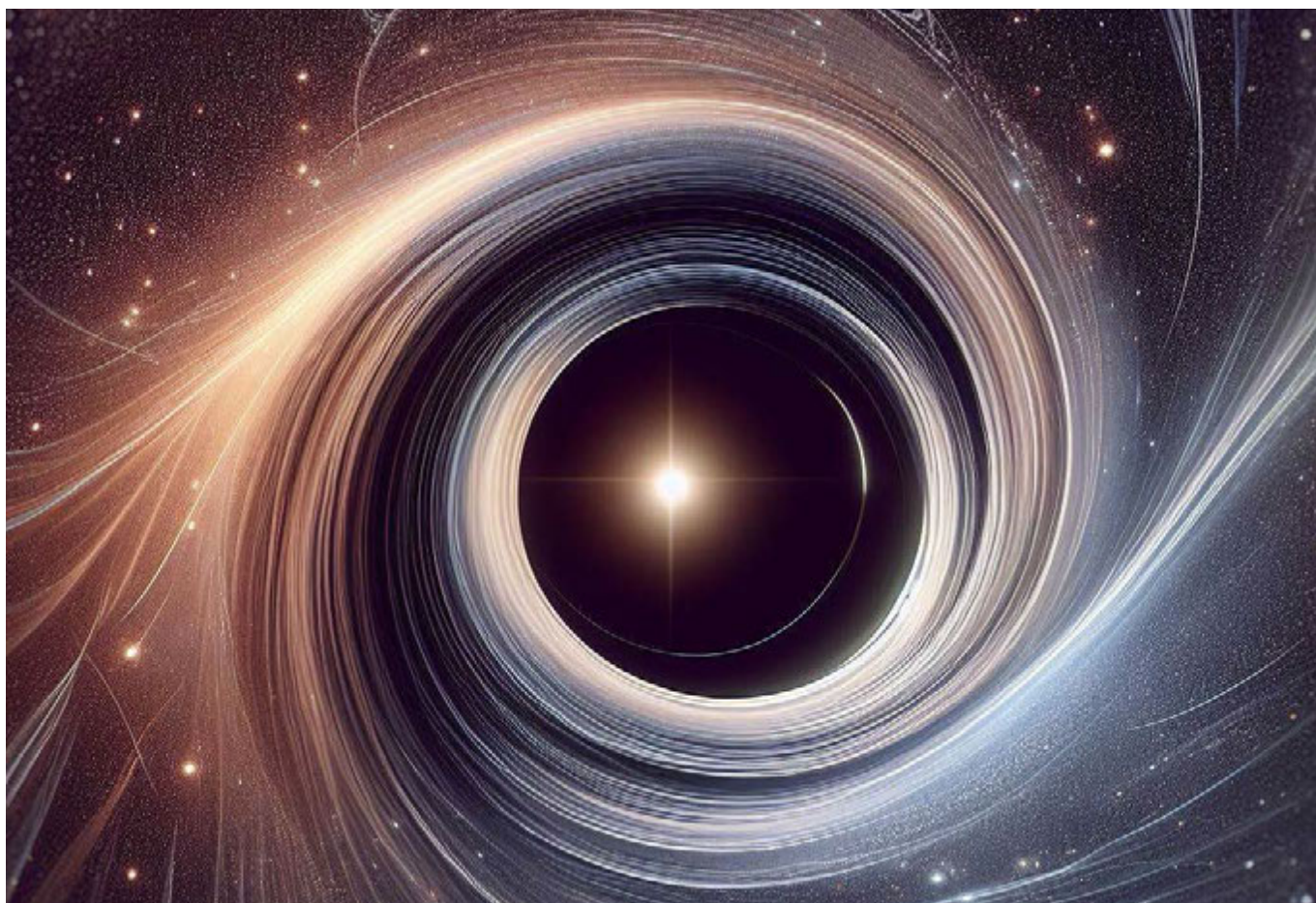
**AVIS DE
VENTE**



Appel d'offres
vente de douze (12) lots de terrain
sis au lotissement La Perle du Lac II

La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

MERCREDI 17 JANVIER 2024
À 17H00



Crédit syndiqué en devises «Echappée belle»

L'Etat a émis un "souverain" en devises sur la place de Tunis. Une escapade de secours en ces temps où le marché international de la dette boude le risque tunisien.

Les finances publiques sont à la peine. Le pays a besoin d'un appoint en devises notamment pour faire face au service de

la dette. Un "Eurobond" d'un montant de 500 millions d'euros, du "lourd" en somme et ce "gros pavé" vient à échéance. Sous pression d'un stress budgétaire obéré, le pays tout en étant en difficultés n'a pas manqué de ressort grâce une culbute de circonstance. Un souverain pour environ la moitié de la somme à régler a pu être levé, in extremis,

sur le marché monétaire domestique, en devises. Et, ça passe...

Les agences nous prédisaient un risque de défaut

La croissance nous a joué un mauvais tour. Elle n'est toujours pas au rendez-vous. Pour user du langage d'ados, on dira qu'elle



nous a posé un lapin. L'affaire a pris une tournure inquiétante mettant à mal les rentrées budgétaires. Il était inévitable de prendre appui sur la dette. De fait, notre solvabilité s'est trouvée surexposée.

Toutes les agences de notation ont cyniquement spéculé sur un éventuel risque de défaut à l'échéance de l'Eurobond. Et sans ménagement, ont dégradé notre rating en série jusqu'à l'antichambre du grade de défaut. Leur hypothèse de travail laissait entendre que faute d'un accord avec le FMI, la Tunisie ne pourrait émettre sur le marché international de la dette. Par conséquent le pays serait en situation d'illiquidité. Et là, Coup de théâtre !

Soudain, Le "Happy End"

Et voilà, un crédit syndiqué a pu être bouclé à domicile. En effet, une syndication au tour d'un pool de 18 banques de la place de Tunis a pu être mise sur pied. Le présent crédit syndiqué n'a pas été arrangé à la sauvette. Il a bien fait l'objet d'un accord de l'Assemblée des Représentants du Peuple. Ce crédit s'est fait sur deux monnaies à savoir l'euro et le dollar US. Sa contrevaletur est de 750 millions de TND. Les deux tranches du crédit se composent de 213 millions d'euros et 13 millions de dollars. Les taux de référence sont le "Libor 6 mois"

et " l'Euribor 6 mois" avec un taux de marge qui varie de 40 à 100 points de base au-dessus du Libor et de l'Euribor. Les maturités étant de 1 à deux ans.

Un pari risqué

Emettre un souverain sur un marché monétaire revient à faire de la transformation. Cela reste risqué mais ça passe. Ce n'est pas une hérésie, mais c'est tout de même un écart technique. C'est pardonnable, au vu des circonstances actuelles. Nous irions même jusqu'à soutenir que c'est de bon augure car cela préfigure un compartiment de marché de la dette, intra-muros.

L'architecture d'une telle annexe de marché est dans l'esprit de nombre de nos cambistes.

Quoi qu'il en soit le risque de défaut est loin de se réaliser. Du fait du principe de fongibilité des ressources, nos réserves de change, pouvaient subvenir à la tombée de l'eurobond. La finalité de ce souverain, en l'apparence une couverture de trésorerie, servirait-elle d'expérimentation à un futur compartiment de marché de la dette, que l'on n'en serait pas surpris. C'est également une preuve de confiance dans la robustesse du système bancaire national.

Du Grand art!

Ali Driss

VISA

Le Président rwandais, Paul Kagame, a officiellement introduit une exemption de visa pour tous les Africains lors du 23e sommet du Conseil mondial du voyage et du tourisme. Il a clairement précisé que "N'importe quel Africain peut prendre l'avion pour le Rwanda quand il le souhaite et ne paiera rien pour entrer dans notre pays". Cette décision s'inscrit dans une vision plus large, où le Rwanda considère les Africains comme l'avenir du tourisme mondial, compte tenu de la croissance rapide de la classe moyenne sur le continent.

Le Rwanda se joint désormais à une petite liste de pays africains, comprenant les Seychelles, la Gambie et le Bénin, qui permettent l'entrée sans visa à tous les citoyens africains. De plus, le Kenya a annoncé son intention de mettre fin à l'obligation de visa pour les visiteurs africains d'ici 2024, soulignant que les restrictions de visa entravent le potentiel commercial et entrepreneurial entre les nations.

Certaines nations africaines ont également établi des accords bilatéraux pour faciliter les voyages sans visa, notamment le Ghana et l'Afrique du Sud, ainsi que l'Ouganda et la République démocratique du Congo.



La BCT tire la Sonnette d'alarme

le secteur bancaire est menacé par des risques de liquidité en dinar et en devises

Les dettes de l'Etat et des entreprises publiques auprès des banques ont triplé depuis 2015, pour atteindre 33,4 milliards de dinars, à fin septembre 2023, soit environ 21% des actifs du secteur bancaire, d'après les données de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

L'institution d'émission a révélé, dans un rapport intitulé " Présentation sur l'évolution de la situation économique

et financière nationale et la politique adoptée par l'institution d'émission ", que les dettes du secteur public ont atteint 18,9 milliards de dinars, soit environ 33% des actifs des banques. Et d'ajouter que ces financements proviennent des dépôts des clients et du refinancement.

Les dettes de l'Etat et des entreprises publiques auprès des banques ont triplé depuis 2015

Le secteur bancaire composé de 22 banques résidentes, sept banques non-résidentes, cinq établissements de leasing, deux institutions de gestion de crédits, deux banques d'affaires et cinq établissements de paiement accaparent 115% du PIB, tandis que le la bourse a contribué, en 2022, à environ 16,6 % du PIB.

La BCT a fait remarquer que le secteur est menacé par des risques de liquidité en dinar et en devises, de dégradation de

la confiance en la solvabilité du secteur financier et de transfert des problèmes du secteur réel au secteur financier.

La BCT a fait remarquer que le secteur est menacé par des risques de liquidité, de dégradation de la confiance et de transfert des problèmes du secteur réel

La Banque a mis en garde contre des indicateurs économiques avisant d'une récession structurelle liée au déficit budgétaire, à la faiblesse des investissements, à la pression sur les ressources en eau, aux difficultés de mobilisation des ressources aux niveaux local et international, à l'impact du financement local du budget, à l'augmentation du volume de financement du secteur bancaire à l'Etat et aux entreprises

publiques et à l'impact de la crise sur les réserves en devises.

La BCT a mis l'accent sur l'augmentation, à fin juin 2023, de la part des crédits classés par rapport au total des engagements à 18,2% pour les professionnels privés et 7,9% pour les particuliers et l'augmentation de ces crédits par rapport au total des engagements accordés aux PME à 26,2%.





Etude FTDES

Réformer le système bancaire pour booster le financement des PME en Tunisie

Le secteur bancaire doit jouer pleinement son rôle dans le financement des investissements et des projets, révèle une étude sur "les problématiques du financement de l'économie" élaborée par le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES).

L'étude appelle à la nécessité d'entreprendre une transformation profonde du système bancaire tunisien afin d'accroître ses performances dans le domaine du financement de l'économie, des particuliers et des petites et moyennes entreprises (PME).

Ladite étude, qui a fait l'objet d'une journée d'étude organisée lundi, à Tunis, a proposé en outre l'activation de l'économie sociale et solidaire (ESS) susceptible d'être un levier pour booster l'épargne et l'investissement en Tunisie.

«Le secteur bancaire tunisien doit jouer pleinement son rôle dans le financement des investissements et des projets.»

Le chargé des études au FTDES, Abdeljelil Bedoui a souligné, à cette occasion, que " le problème du financement de l'économie tunisienne est devenu dangereux étant donné que le pays souffre d'une crise financière publique complexe ".

Le conférencier a évoqué l'aspect historique et structurel du financement de l'économie à travers l'héritage colonial, lequel a impacté négativement le taux d'épargne qualifié de "faible". Et de poursuivre que ceci est expliqué par les transferts de richesses vers l'étranger au profit des pays industrialisés.

Il a, également, évoqué que le modèle de développement adopté depuis l'indépendance, en particulier depuis les années soixante, est considéré comme " un modèle dont les capacités ne peuvent pas renforcer le volume de la richesse et préserver la richesse productive ". Ceci est justifié, selon lui, par la présence de plusieurs circuits de transfert d'argent de manière illicite et de contrebande d'argent à travers des institutions non-résidentes qui ont le droit de transférer leurs

bénéfices et des services de la dette.

Bedoui a expliqué que ces facteurs ont mené à une économie qui fonctionne pour le compte d'autrui parce que tous les fondements de création de richesse sont en train de disparaître.

L'étude a recommandé la nécessité d'améliorer les performances du système bancaire en vue de d'atteindre le niveau de certains pays dans lesquels les crédits représentent plus de 100% du PIB. Le document propose de réduire le recours à la dette extérieure via l'amélioration du rendement du secteur bancaire et l'amélioration de la petite épargne à travers la dynamisation de l'économie solidaire et sociale qui est en mesure de mobiliser des financements et d'améliorer l'épargne.

«L'étude appelle à la nécessité d'entreprendre une transformation profonde du système bancaire tunisien.»

Pour Bedoui, l'amélioration des performances du système bancaire passera nécessairement par la restructuration, et ce, via la réduction du nombre des banques à l'instar du Maroc où le

nombre des banques est inférieur à celui de la Tunisie, mais les prêts dépassent les 100% du PIB. Il a, par ailleurs, critiqué la faiblesse du financement bancaire des PME qui représentent 90% du tissu économique, mais obtiennent seulement 12% de ce financement.

«Le problème du financement de l'économie tunisienne est devenu dangereux étant donné que le pays souffre d'une crise financière publique complexe.»

L'étude a été élaborée par cinq économistes à savoir Abdejalil Bedoui, Zied Saadaoui, Mongi Mokadem, Mohamed Sami Nebiet et Nourel Houda Jelassi.

La première partie porte sur l'historique du problème du financement et sa relation avec les composantes du modèle de développement.

La deuxième partie de l'analyse a abordé le bilan de la contribution du système bancaire tunisien au financement de l'économie tunisienne et a insisté sur la nécessité d'une profonde transformation du système bancaire afin d'accroître ses performances dans le domaine du financement de l'économie, des particuliers et des petites et

moyennes entreprises (PME).

La troisième partie a diagnostiqué la contribution du financement extérieur dans la consolidation du développement de la Tunisie en vue de l'intégration croissante de l'économie tunisienne dans l'économie mondiale, tout en soulignant sa contribution limitée.

La quatrième partie de l'étude a mis l'accent sur la nécessité de promouvoir l'épargne nationale en tant que moyen essentiel de financement des investissements et de consolidation du

processus de développement en entreprenant une réforme fiscale audacieuse, en augmentant les ressources non fiscales, en rationalisant les dépenses publiques et en développant l'épargne populaire à l'effet de réduire l'écart croissant entre le taux d'épargne dans le PIB et le taux d'investissements qui a atteint 9% en 2020.

Concernant **la cinquième partie**, l'étude souligne la nécessité de développer une économie solidaire et sociale comme source supplémentaire de financement et un élément

important pour enrichir le tissu économique et institutionnel tout en augmentant le rythme de la création de richesses et en renforçant la voie du développement.

La sixième partie a également abordé la question de la microfinance comme moyen d'accroître l'intégration financière des catégories des personnes exclues du circuit économique et de diffuser une culture d'initiative, de prise de risque et de lutte contre la pauvreté et la marginalisation.



des CHIFFRES

2,9%

L'économie mondiale devrait croître de 2,9 % en 2023, selon les Perspectives économiques mondiales du FMI. Cette croissance est soutenue par une reprise progressive de l'activité après la pandémie de COVID-19, ainsi que par des politiques budgétaires et monétaires favorables.

11%

Les achats d'électricité de l'Algérie et de la Libye ont couvert 11% des besoins du marché local à fin septembre 2023. Selon le rapport, la STEG conserve toujours la part du lion dans la production électrique avec 99% de la production nationale, à fin septembre 2023.

-33%

Les exportations des produits énergétiques ont enregistré une baisse en valeur de 33% accompagnée par une régression des importations en valeur de 13%. L'Observatoire a souligné que les échanges commerciaux dans le secteur de l'énergie sont très sensibles à trois facteurs à savoir : les quantités échangées, le taux de change dollar/dinar (\$/DT) et les cours du Brent, qualité de référence sur laquelle sont indexés les prix du brut importé et exporté ainsi que les produits pétroliers.

38%

Le taux d'indépendance énergétique, qui représente le ratio des ressources d'énergie primaire par la consommation primaire, s'est situé à 49% à fin septembre 2023 enregistrant une quasi-stabilité par rapport à la même période de l'année précédente. Alors que, sans comptabilisation de la redevance, le taux d'indépendance énergétique se limiterait à 38% à fin septembre 2023 enregistrant, aussi, une quasi-stabilité par rapport à la même période de l'année précédente.

1,4 milliard

L'Afrique, continent le plus jeune et le plus dynamique du monde, connaît une croissance démographique rapide. En 2023, sa population est estimée à 1,4 milliard d'habitants, soit environ 20 % de la population mondiale. Elle devrait atteindre 2,5 milliards d'habitants d'ici 2050, soit près de 30 % de la population mondiale.

22 banques

Le secteur bancaire composé de 22 banques résidentes, sept banques non-résidentes, cinq établissements de leasing, deux institutions de gestion de crédits, deux banques d'affaires et cinq établissements de paiement accaparent 115% du PIB, tandis que le la bourse a contribué, en 2022, à environ 16,6 % du PIB.



Géoéconomie

Comment la Tunisie pourrait-elle faire face aux futurs chocs pétrolier et climatique ?

Trois scénarios ont été envisagés par Bloomberg à la suite du déclenchement de la guerre entre la Palestine et l'occupant israélien.

Le premier scénario prévoit l'invasion terrestre de Gaza, une guerre limitée au périmètre

Gaza-Israël et une modeste réduction de la production du brut iranien avec pour résultat : une hausse de 4\$ du prix du baril de pétrole et aucun impact sur le VIX (Indice de la Volatilité). Néanmoins, il y'aura -0.1 du GDP (Produit intérieur Brut) et +0,1% d'inflation.

Le deuxième scénario : une guerre multi-fronts : Gaza, Cisjordanie, Liban et Syrie et une instabilité au Moyen-Orient dont les conséquences seraient : +8\$ du prix du baril de pétrole et +8% de VIX avec -0,3 points du GDP et +0,2% d'inflation.

Le troisième scénario pourrait être envisageable s'il y a un conflit direct entre Israël et L'Iran, de grands troubles au Moyen-Orient dont l'impact serait : +64\$ du prix du baril de pétrole, un VI 16 points, -1% du GDP et +1.2% d'inflation.

La guerre en Palestine pourrait avoir un impact négatif sur l'économie tunisienne, notamment en faisant flamber les prix du pétrole

Goldman Sachs a pour sa part, indiqué que les contrats à terme sur le pétrole Brent ont augmenté de 6% depuis le début du conflit au Moyen-Orient au début du mois, et s'échangent autour de 89 dollars le baril. Les analystes s'attendent à ce que le Brent termine l'année à 88 dollars le baril. Selon Goldman Sachs, la hausse des prix du pétrole pourrait bien se traduire par une augmentation des revenus, ce qui profitera aux secteurs liés aux matières premières, ce qui n'est malheureusement pas le cas pour un pays comme la Tunisie.

Un tout autre son de cloche vient de l'Agence de Prévisions économiques (<https://tauxde.com/petrole>) qui estime que les cours du pétrole en **janvier 2024** s'élèveront à 95.74\$ avec un maximum de 102.06\$ et

un minimum 92.34\$ pour un cours moyen de 96.84. L'année se terminera pour le mois de décembre **2024** avec 93.60 \$. Soit un maximum de 93.60 et un minimum de 83.41\$ avec un cours moyen de 89.60\$.

Des politiques économiques approximatives pourraient-elles sauver la Tunisie dans un contexte géopolitique mondial extrêmement tendu ?

Dans pareil contexte de flambée des prix pétroliers, quels pourraient être les conséquences sur un pays comme la Tunisie dépendant des énergies fossiles importés ?

La réponse pourrait être : tout dépendra de la durée du conflit au Moyen-Orient et de la possibilité ou non que d'autres pays soient impliqués dans la guerre qui oppose les Palestiniens de Gaza. La question est : des politiques économiques approximatives pourraient-elles sauver la Tunisie dans un contexte géopolitique mondial extrêmement tendu ?

Les politiques économiques approximatives de la Tunisie pourraient mettre le pays en danger, notamment en cas de conflit au Moyen-Orient

En 2023, la Tunisie a eu la part belle car ayant prévu un cours du baril de pétrole de 89\$, le prix moyen du Brent a été réduit à 82,3\$, ce qui a relativement permis de réduire le déficit budgétaire de la balance énergétique mais pas le déficit budgétaire ou le taux d'endettement de l'Etat qui devrait atteindre à fin 2023 les 127,2 milliards de dinars soit 80,2% du PIB.

La stagflation menace l'économie tunisienne, ce qui pourrait entraîner une hausse du chômage et une baisse du PIB

Pour l'année 2024 et contre toute attente, la tendance baissière pétrolière de 2023 pourrait bien se transformer en une tendance haussière, sur toute l'année, en raison de la guerre en Palestine et de ses répercussions sur le monde et principalement sur la région MENA. Ce qui laisse présager, d'ores et déjà une loi des Finances rectificative en 2024, le projet de loi de Finances initial ayant prévu 81\$ le baril de Brent.

La zone euro, principal partenaire de la Tunisie pourrait souffrir l'année prochaine de stagflation. C'est ce que prédit le journal Financial Times repris par Ecoweek. « Le conflit

israélo-palestinien pourrait être stagflationniste. C'est ce qu'a déclaré au Financial Times mercredi, le responsable de la politique de la Banque centrale européenne (BCE) et gouverneur de la banque centrale grecque. Étant donné que la zone euro reste un importateur net d'énergie, le conflit est susceptible d'avoir un impact stagflationniste. En outre, il estime que les troubles au Moyen-Orient plaident en défaveur d'un nouveau resserrement de la politique monétaire de la BCE ».

La Tunisie qui suit ces dernières années des politiques économiques catastrophiques caractérisées par une forte empreinte populiste conjuguée à une ignorance manifeste de la chose économique n'est pas au bout de ses peines. Selon la banque mondiale, une sécheresse modérée réduit la croissance dans les pays en développement, en moyenne, d'environ 0,39 point de pourcentage, tandis qu'une sécheresse extrême réduit la croissance d'environ 0,85 point de pourcentage. Dans un scénario où la croissance globale est inférieure à 3 %, même des chocs modérés peuvent provoquer un ralentissement économique.

Après le choc climatique, le pays pourrait aussi souffrir d'un choc pétrolier, les sociétés communautaires pourraient-elles

relancer l'investissement ? (Sic).

Hechmi Alaya réponds à cette question dans le numéro 38 d'Ecweek dans son édito où il cite les huit axes fiscaux & financiers constituant l'ossature du projet de budget 2024 : « Sur ces huit, deux sont concernés par le rôle social de l'État en matière d'approvisionnement du pays en produits de première nécessité et la subvention de leurs prix, deux autres sont affectés à la lutte contre l'évitement fiscal...un sixième axe qui sous couvert d'inclusion financière de la petite entreprise est surtout destiné à encourager les « sociétés communautaires » chères à K. Saïed, un septième qui sacrifie à la mode du verdissement de l'économie et des économies d'énergie et enfin, un incontournable dédié à la préservation des équilibres budgétaires. En l'absence de hausse des impôts, l'État n'a d'autre choix que de se résoudre à augmenter les taxes et droits de timbre ».

Il est évident dans pareille situation, seul la relance de l'investissement peut dynamiser la croissance mais comment, avec quels moyens et par quels biais ?

A quand un « aiguilleur de la terre » pour une économie à la dérive.

Amel BelHadj Ali



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)

KONA c'est WAOUH



Appelez le 70 130 600

مؤسسة تحترم
حقوق المستهلك



*Étude IPSOS – Qualimétrie
Septembre à Novembre 2022
Plus d'infos sur escda.tn

www.hyundai.com.tn





Projet de réforme du statut de la BCT

Un futur nouveau bras de fer avec le FMI ?

Le projet de réforme de la loi 35-2016, portant fixation du statut de la Banque centrale de Tunisie et consacrant l'indépendance de cette dernière, déposé au parlement depuis juin 2023, pourrait constituer un nouvel affront et un point de divergence avec le FMI, affirme l'Observatoire tunisien de l'économie, dans une note intitulée "Réforme du

statut de la Banque Centrale Tunisienne : Indépendance conditionnelle ou fin de l'indépendance de la BCT ?", publiée le 1^e novembre courant.

"Qu'il s'agisse d'indépendance "conditionnelle" ou de fin de l'indépendance de la BCT, cette réforme pourrait bien avoir l'ambition de mettre fin à un

diktat du FMI qui a duré sept ans", souligne l'OTE.

Et de rappeler que lors des récentes assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale au Maroc, une question cruciale a été posée à Jihad Azour, Directeur du Département du Moyen-Orient et d'Asie centrale du FMI, concernant le projet de réforme du statut de la BCT et son



incidence sur les négociations en cours.

En réponse, Azour a eu l'occasion de rappeler les objectifs relatifs à l'indépendance des banques centrales selon le FMI, et ce, en défendant l'idée que cette indépendance pouvait être "conditionnelle", mais sans pour autant se prononcer sur le cas spécifique de la Tunisie.

"Le verdict du FMI concernant la réforme de la BCT a potentiellement des chances d'être rendu à l'occasion d'une mission prochaine de revue du FMI".

Qu'il s'agisse d'indépendance «conditionnelle» ou de fin de l'indépendance de la BCT, cette réforme pourrait bien avoir l'ambition de mettre fin à un diktat du FMI qui a duré sept ans

Cette visite de suivi sur "les développements économiques en Tunisie" a été annoncée par Azour, à cette occasion, au titre de l'article IV et de la coopération en cours".

" Pour comprendre les enjeux qui se jouent à travers cette réforme, il est important de rappeler que le vote de la loi

sur l'indépendance de la BCT a constitué une pré-condition à l'accord au titre de la facilité élargie de crédit de 2016, avec le FMI". A cette époque, l'OTE avait mis en évidence les pressions du FMI visant, en fin de compte, à " désarmer la BCT face à sa mission de stabilisation du système financier".

L'OTE (Observatoire tunisien de l'économie) avait, d'ailleurs, démontré l'inefficacité du critère d'indépendance d'une banque centrale pour atteindre l'objectif annoncé de stabilisation de la monnaie et du système financier au niveau mondial, en particulier dans les pays en développement. La suite a montré que parmi les seules prérogatives restantes à la BCT, après promulgation de son indépendance en 2016, l'augmentation des taux d'intérêt n'a pas eu d'impact significatif sur l'inflation qui n'a cessé d'augmenter depuis, en Tunisie.

En proposant de réformer les statuts de la BCT, ce projet de loi représente, finalement, une occasion opportune pour relancer le débat sur le rôle qu'elle peut jouer pour la souveraineté du pays, et sur la nécessité de reconnecter les politiques monétaires avec les orientations économiques et les politiques budgétaires de l'Etat, relève encore, l'observatoire.

Et de préciser que le projet

Désalinisation

Le Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, chargé des Eaux, Ridha Gabouj a indiqué jeudi à Gabès que les travaux de la station de dessalement de l'eau de mer à Zarat, devront être achevés, fin décembre 2023, précisant que cette station renforcera les ressources hydrauliques destinées à l'eau potable dans les gouvernorats de Gabès, Médenine et Tataouine.

Gabouj a précisé, à la fin d'une visite effectuée à la station de dessalement de l'eau de mer à Zarat que la stratégie de la Tunisie pour faire face à la rareté de l'eau vise à assurer les besoins en eau potable par la technique de dessalement de l'eau de mer.

Actuellement, le ministère œuvre à élargir la capacité de cette station et à programmer la réalisation d'autres stations dans un nombre de gouvernorats.

La capacité de production quotidienne de la station de dessalement de l'eau de mer à Zarat est estimée à 50 mille m³, qui peut aller jusqu'à 100 mille m³. Près de 1,1 million habitants dans les gouvernorats de Gabès, Médenine et Tataouine bénéficieront des eaux transformées par cette station.



Pétrole

Le nombre total de permis en cours de validité à fin septembre 2023, est de 16 dont 13 permis de recherche et 3 permis de prospection, selon le rapport mensuel sur la Conjoncture énergétique pour le mois de septembre 2023, publié par l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

Le nombre total de concessions est de 56 dont 44 en production. L'Etat participe à travers l'ETAP dans 34 de ces concessions en production et directement dans 3.

Il convient de rappeler qu'un nouveau permis de recherche " Boughrara ", a été attribué en janvier 2023 (JORT n° 6 du 17 janvier 2023).

Et de préciser la fin de validité du permis de recherche " Borj el Khadra ", le 11 juillet 2023.

Par contre, il y a une opération de forage d'un nouveau puits de développement " Nawara-2 " et de nouvelle opération de forage de quatre nouveaux puits d'exploration " Araifa-2 ", " Sabeh-1 ", " Wissal-1 " et " Larmina-1 ", à fin juin 2023.

de réforme de la loi 35-2016, soumis à la commission de finances de l'ARP, comporte trois amendements importants.

Le premier amendement propose, notamment, d'autoriser la BCT à acheter des prêts ou à procéder à des opérations de prise en pension à la trésorerie générale de l'Etat, ce qui était explicitement interdit par la loi de 2016.

En autorisant le financement direct du Trésor par la BCT, les amendements pourraient potentiellement mettre fin à une interdiction qui consacrait et caractérisait «l'indépendance» de la BCT

Le deuxième amendement autorise la Banque des banques à couvrir le déficit budgétaire sur demande du gouvernement et avec l'approbation de l'Assemblée des Représentants du Peuple, selon des conditions bien définies relatives au montant, à la durée, à la fréquence de ces demandes, ainsi qu'à la durée du remboursement.

Enfin, un amendement concerne les prérogatives de nomination et de limogeage du gouverneur qui seront attribuées au président de la République.

" En autorisant le financement direct du Trésor par la BCT, c'est à dire sans que cela ne s'effectue systématiquement à travers les banques commerciales, les amendements pourraient potentiellement mettre fin à une interdiction qui consacrait et caractérisait "l'indépendance" de la BCT.

Dans ce sens, cette réforme pourrait rendre moins difficile le dilemme qui s'imposait au Trésor, entre le financement local (dette intérieure) à un "taux d'intérêt rédhibitoire" et le financement en devises de bailleurs étrangers (dette extérieure) avec leur lot de conditions " considère l'observatoire.

S'exprimant le 1^e novembre, lors d'une journée parlementaire sur la BCT, le gouverneur Marouane Abassi avait affirmé que l'indépendance de la Banque Centrale, est un faux problème assurant que l'institut d'émission coordonne quotidiennement et étroitement avec le ministère des Finances sur toutes les questions financières.

Pour rappel, une visite d'une équipe du Fonds Monétaire International (FMI) en Tunisie est annoncée du 5 au 17 décembre 2023, pour une mission de revue périodique.



Fraude fiscale

Renforcer le personnel de recouvrement pour collecter 25 Milliards de dinars

Contrairement à ce que croient certaines parties, notamment, la gauche tunisienne, le Fonds monétaire international (FMI) n'exige pas, uniquement, des conditionnalités qui ont pour vocation de déstabiliser les pays pauvres et d'aggraver la précarité de leur population. Il a également pour mérite de mettre son expertise internationale à la disposition de ces pays en leur recommandant, pour l'accompagnement de ces conditionnalités, des réformes positives à forte rentabilité pour les contribuables de ces pays.

Le cas des négociations du fonds avec la Tunisie est édifiant à ce sujet, particulièrement, en ce qui concerne la conditionnalité sur la

réduction de la masse salariale et ses corollaires.

FMI et le redéploiement du personnel pléthorique est nécessaire

Pour mémoire, le Fonds ne rate aucun rapport sur la Tunisie sans appeler le gouvernement tunisien à maîtriser la masse salariale qu'il qualifie « d'une des plus élevées du monde » et à laquelle le FMI impute la responsabilité de la crise actuelle que connaissent les finances publiques du pays.

En accompagnement de cette recommandation, le Fonds a demandé au gouvernement tunisien d'entreprendre trois réformes : suspension des

recrutements dans la fonction publique (20 000 de moins chaque année), incitation au départ volontaire négocié à la retraite, objet d'une loi, d'ores et déjà, adoptée, et redéploiement de l'effectif pléthorique existant.

Ces réformes ont pour ultime objectif d'améliorer la productivité du fonctionnaire tunisien et de l'affecter dans des activités où l'Etat peut collecter, légalement, le maximum de ressources fiscales pour le budget.

Sur le terrain, le gouvernement a beaucoup avancé sur les deux premières réformes, et ce, depuis 2017. Cependant, il traîne encore du pied pour la troisième réforme : le redéploiement de l'effectif.

Pourtant la marge de manœuvre dont il dispose pour réaffecter une partie du personnel pléthorique est énorme en ce sens où plusieurs secteurs publics pâtissent d'une insuffisance criante de personnel.

Mieux, les domaines qui souffrent le plus de manque de personnel sont des créneaux rentables qui engrangent de beaucoup de ressources à collecter par l'Etat.

Il s'agit, entre autres, du recouvrement fiscal, du contrôle économique et des prestations fiscales municipales

Des niches génératrices de juteuses ressources fiscales

Concernant le recouvrement fiscal, Amine Bouzayen, chercheur en politiques publiques au Centre Ali Ben Ghadham pour la justice fiscale a évoqué, le 11 septembre 2023, cette question sur les ondes de la radio privée Express Fm.

Il a révélé que « les pertes résultant de l'évasion et de la fraude fiscales sont estimées à environ 25 milliards de dinars, selon les chiffres officiels. Ce chiffre est énorme, car il représente, plus de 60 % des recettes fiscales et représente plus de 100 % des ressources d'emprunt dans la loi de finances 2023 ».

Selon lui, ce potentiel ne peut être collecté par le fisc en raison du manque de personnel. « Le nombre d'agents de contrôle fiscal ne dépasse pas les 1 650, estimant que ce chiffre est très faible ».

Il a rappelé par la même occasion que « des rapports internationaux ont parlé de ce manque au niveau des agents de contrôle fiscal, notamment un rapport du FMI qui considérait que « le manque flagrant de ressources humaines et matérielles au sein de l'administration fiscale la rend incapable de jouer son rôle ».

La deuxième niche génératrice de recettes fiscales est manifestement le contrôle économique. D'après des statistiques officielles, le ministère du commerce ne compterait que 600 contrôleurs répartis sur tout le territoire du pays dont la moitié est sédentarisée dans les bureaux. C'est trop peu au regard de la recrudescence du commerce informel, de l'intermédiation et de la banalisation de la tricherie. Pour ne citer qu'un chiffre, seuls 35% des produits agricoles transitent par les marchés régulateurs de gros (Bir Kassa et autres).

La troisième niche est représentée par les recettes fiscales municipales. Il suffit de relever les longues queues de citoyens qui passent des heures

et des heures pour se faire livrer un document en règle (extraits d'état civil, registre de commerce, enregistrement de contrats, légalisation de signatures...) pour comprendre que ces structures manquent dramatiquement de personnel alors que paradoxalement les transactions qui s'y accomplissent se font en cash (liquide) et rapportent beaucoup à l'Etat.

Par-delà ces constats, nous pensons que l'Etat pour renflouer les caisses de l'Etat doit réaffecter en urgence une partie du personnel pléthorique de la fonction publique vers ces activités génératrices de ressources. Tout simplement, l'Etat doit orienter son personnel là où il y a l'argent à collecter.

Cela pour dire pour finir que la polémique sur l'échec qui sanctionne le plus souvent les programmes convenus avec le FMI ne doit pas être assumé, uniquement, par ce dernier parce qu'il n'a pas assuré le suivi, mais également par les gouvernants bénéficiaires des crédits. Ces derniers ont cette fâcheuse tendance à faire mauvais usage des prêts contractés et à ne pas appliquer, surtout, les mesures d'accompagnement. Tout le mal est là.

A bon entendeur

Abou SARRA

Tunisie

les achats d'électricité de l'Algérie et de la Libye en hausse



La production totale d'électricité a enregistré, à fin septembre 2023, une baisse de 3% pour se situer à 15048 GWhs (hors autoproduction consommée) contre 15445 GWhs, à fin septembre 2022, selon le rapport mensuel sur la Conjoncture énergétique pour le mois de septembre 2023, publié par l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

La production destinée au marché local a enregistré une diminution de 2%. Ainsi, les achats d'électricité de l'Algérie et de la Libye ont couvert 11% des besoins du marché local à fin septembre 2023. Selon le rapport, la STEG conserve toujours la part du lion dans la production électrique avec 99%

de la production nationale, à fin septembre 2023.

L'électricité produite à partir de gaz naturel a enregistré une diminution de 3%. Toutefois, la production d'électricité à partir des énergies renouvelables s'est située à 2,1%. Par ailleurs, 193 MW de toitures photovoltaïques ont été installée dans le secteur résidentiel et 311 autorisations ont été octroyées pour une puissance totale de 89 MW dans les secteurs industriel, tertiaire et agriculture.

●● la STEG conserve toujours la part du lion dans la production électrique avec 99% de la production nationale, à fin septembre 2023

Les ventes d'électricité ont enregistré une baisse de 1% entre fin septembre 2022 et fin septembre 2023. Les ventes des clients de la haute tension ont enregistré une diminution de 6%, celles des clients de la moyenne tension ont enregistré aussi une baisse de 1%.

A noter que pour les ventes basse tension destinées majoritairement au secteur résidentiel (près de 75% en moyenne), les statistiques basées sur la facturation bimestrielle, dont près de la moitié est estimée, ne permettent pas d'avoir une idée exacte sur la consommation réelle.

Selon l'observatoire, les industriels restent les plus grands consommateurs d'électricité. La majorité des secteurs ont enregistré une baisse des ventes principalement l'industrie du papier et de l'édition (-16%), des industries extractives (-16%) et des IMCCV (-9%). En revanche, les ventes du secteur de pompage (eau et services sanitaires) ont augmenté de 9%.



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات
Banque de Tunisie et des Emirats



Tunisie

les exportations d'énergie en baisse de 33%

Le déficit de la balance commerciale énergétique a diminué, à fin septembre 2023, de 2% (en tenant compte de la redevance du gaz algérien exportée) pour se situer à 6928 MD, selon le rapport mensuel sur la Conjoncture énergétique pour le mois de septembre 2023, publié par l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

Les exportations des produits énergétiques ont enregistré une baisse en valeur de 33% accompagnée par une régression

des importations en valeur de 13%.

L'Observatoire a souligné que les échanges commerciaux dans le secteur de l'énergie sont très sensibles à trois facteurs à savoir : les quantités échangées, le taux de change dollar/dinar (\$/DT) et les cours du Brent, qualité de référence sur laquelle sont indexés les prix du brut importé et exporté ainsi que les produits pétroliers.

En effet, au cours du mois de septembre 2023, les cours du

Brent ont enregistré une hausse de 4 \$/bbl par rapport au mois de septembre 2022 et 86\$/bbl courant le mois d'août 2023. A noter que bbl est une mesure de capacité américaine valant environ 158,98 litres.

Au cours de la même période, le Dinar tunisien a enregistré, une dépréciation par rapport au Dollar américain, principale devise d'échange des produits énergétiques, de 1% entre fin septembre 2022 et fin septembre 2023.



BCT

Publication d'une circulaire fixant les documents requis pour l'exercice d'activité de crowdfunding en prêts

La Banque Centrale de Tunisie a publié, en date du 2 novembre 2023, la circulaire n°2023-06 fixant la liste des documents et renseignements requis pour l'étude d'une demande d'agrément pour l'exercice d'activité de crowdfunding en prêts et des demandes d'autorisations préalables liées à cette activité.

Cette circulaire s'inscrit dans le cadre du parachèvement du dispositif réglementaire relatif à l'exercice de l'activité de crowdfunding en prêts dans l'objectif de mettre en place un cadre attractif facilitant l'accès de nouveaux acteurs.

En effet, la loi n°2020-37 du 6 août 2020 portant organisation de l'activité de crowdfunding

a soumis, au niveau de son article 32, l'exercice de l'activité de crowdfunding en prêts à un agrément accordé par le Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie.

Cette loi a également prévu, au niveau de son article 47, que toute modification des éléments sur la base desquels l'agrément a été octroyé est soumise à une autorisation préalable. Il s'agit des opérations suivantes :

- La fusion ou la scission d'une société prestataire en crowdfunding en prêts,
- toute cession des actifs ou des passifs de la société prestataire en crowdfunding en prêts susceptible de causer une modification

substantielle de sa structure financière,

- L'acquisition, directement ou indirectement, des droits de vote dans la société prestataire en crowdfunding en prêts, conduisant au contrôle de celle-ci.

En outre, les conditions d'octroi de l'agrément et des autorisations préalables ont été fixées par le décret n°2022-766 du 19 octobre 2022 portant organisation de l'activité de crowdfunding en prêts. Ce décret a stipulé, au niveau de ses articles 3 et 7, que la liste des documents, renseignements ou données accompagnant la demande d'agrément et les conditions d'application relatives aux autorisations préalables sont fixées par une circulaire de la Banque Centrale de Tunisie.



Évolution du taux de change du dinar tunisien face au dollar et à l'euro

Une année contrastée

Le dinar s'est apprécié face au dollar entre 2022 et 2023 (à la date du 31 octobre). C'est ainsi que la monnaie américaine s'échange à 3,169 dinars tunisiens (DT), contre 3,286 DT, à la même date de l'année écoulée, d'après les données statistiques publiées, jeudi, par la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

De même, la valeur du dinar s'est améliorée face au yen japonais, puisque 1000 yens s'échangent

contre 20,993 DT, ces derniers jours, contre 21,704 dinars, à fin octobre 2022.

Cependant, la monnaie locale s'est dépréciée vis-à-vis de l'euro, puisqu'un euro vaut actuellement 3,365 DT, contre 3,277 DT, un an auparavant.

Il s'agit là d'un inversement de la tendance qui avait prévalu au mois de septembre 2023. De fait, selon une note publiée récemment, par l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des études

compétitives (ITCEQ), le taux de change du dinar a évolué positivement contre l'euro (1 euro vaut 3,351 DT), en septembre 2023, en comparaison avec le mois d'août 2023 (1 euro vaut 3,379 DT).

Le bulletin économique de l'ITCEQ a fait état, cependant, d'une dépréciation du dinar face au dollar américain, puisque la valeur d'un dollar est passée de 3,108 DT en août 2023, à 3,182 DT en septembre 2023.



Loi de Finances Initiale 2023 et la Loi de finances Rectificative

Les points de divergence et de convergence

Voici les principaux points de divergence et de convergence entre le budget de l'Etat pour l'année 2023 d'après la Loi de finances Initiale et [la loi de finances rectificative 2023](#)

Divergences entre la loi initiale et la loi rectificative

- Le volume budgétaire augmente de 1,9%
- Recul du taux de croissance initial de 1,8% à 0,9%
- Réduction du prix du baril de pétrole de 89 dollars à 83 dollars
- Réduction de la production nationale de pétrole de 8%
- Réduction des recettes de 2023 de 13,2% à 10,7%
- Augmentation des dépenses de

2,1 milliards de dinars

- Allocation de 1,3 milliard de dinars à la compensation des carburants et 1,2 milliard de dinars à la compensation des produits de base

-La dette publique augmentera de 535 millions de dinars sous forme d'intérêts de la dette

Points communs

- Le projet rectificatif maintient les dépenses salariales à 22,7 milliards de dinars
- Maintien des mêmes dépenses de gestion à 2,3 milliards de dinars
- Mêmes dépenses d'intervention à 17,2 milliards de dinars
- Maintien des mêmes charges

financières

- Maintien de la compensation des transports à 640 millions de dinars

Motifs de Rectification

- La Sécheresse persistante et augmentation des importations des céréales
 - La Guerre entre la Russie et l'Ukraine et les prix élevés des produits de base
 - L'Evolution du taux de change du dinar
- Résultats attendus à la fin de l'année 2023
- Augmentation des dépenses de compensation à 7,2 % du PIB
 - La dette publique atteindra 80,2% du PIB

Évolution des cooperants et experts Tunisiens par pays d'affectation (2010 - 2020)

Pays d'affectation	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Arabie Saoudite	2 248	2 313	2 416	2 839	3 335	3 927	4 032	4 206	4 416	4 495	4 406
Bahrein	245	244	238	233	260	357	327	326	313	334	318
Emirats Arabes Unis	1 739	1 787	1 804	1 918	2 173	2 183	1 924	1 862	1 904	2 147	2 064
Koweït	1 166	1 197	1 285	1 012	1 016	1 001	994	980	1 044	1 158	1 121
Oman	1 263	1 601	2 020	2 963	3 120	3 242	2 785	2 674	2 590	2 579	2 515
Qatar	1 287	1 819	2 010	2 113	2 476	3 002	3 029	3 129	3 415	3 689	3 539
Pays Africains	167	287	410	549	536	607	271	295	311	350	367
Pays Europeens	1 029	1 177	1 390	1 514	1 659	1 789	1 918	2 101	2 432	2 880	3 258
Amérique et Asie	551	647	765	875	1 015	1 132	1 202	1 298	1 435	1 663	1 827
Organismes Internationaux	514	519	499	549	555	327	535	524	537	589	267
Autres	216	49	49	35	84	229	314	306	338	343	606
Ensemble	10 425	11 640	12 886	14 600	16 229	17 796	17 331	17 701	18 735	20 227	20 288

Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique (A.T.C.T)



6,8 millions de passagers ont transité par les aéroports tunisiens en 9 mois

Le trafic aérien des passagers via les aéroports tunisiens a augmenté de 25,3% durant les neuf premiers mois de 2023, par rapport à la même période de 2022. Il s'est établi à 6 808 160 mouvements passagers, selon les statistiques de l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA), rendues publiques, mardi.

Cette tendance haussière a marqué le trafic aérien dans la majorité des aéroports tunisiens, avec une augmentation de 23,4% pour l'aéroport international de Tunis Carthage (5 069 934 mouvements passagers), de 30,3% pour l'aéroport international de Djerba-Zarzis (1 593 372 mouvements passagers), de 50,2% pour l'aéroport international de Sfax-

Thyna (129 113 mouvements), de 22,7% pour l'aéroport international de Gabès-Matmata (3 232 mouvements). Le trafic a en revanche, baissé de 16,7% à l'aéroport international de Tozeur-Nefta (9 932 mouvements) et de 7,3% à l'aéroport international de Tabarka-Ain Drahem (2 057 mouvements).

Les statistiques de l'OACA font également, état d'une hausse de 18,21% du trafic commercial "mouvements avions" durant les neuf premiers mois de 2023, par rapport à la même période de 2022, avec 57 574 mouvements avions enregistrés.

Pour les mouvements avions, la hausse a été de 20,4% pour l'aéroport international de Tunis Carthage (42 207 mouvements),

de 17,3% pour l'aéroport international de Djerba-Zarzis (12 019 mouvements), de 0,7% pour l'aéroport international de Sfax-Thyna (2 847 mouvements) et de 9,1% pour l'aéroport international de Gabès-Matmata (144 mouvements).

Le trafic "mouvements avions" a toutefois, régressé de 13,1% pour l'aéroport international de Tozeur-Nefta (213 mouvements) et de 28,8% à l'aéroport international de Tabarka-Ain Drahem (141 mouvements).

Le trafic de Survol (Avions transitant par l'espace aérien tunisien) a atteint 39 323 mouvements durant les neuf premiers mois de 2023, soit une évolution de 44,9% par rapport à la même période de 2022.



Le CBF et Amen Bank signent une convention d'adhésion aux services du CERT Bancaire

Le Conseil bancaire et financier (CBF) et l'Amen Bank ont signé, le 31 octobre 2023, une convention d'adhésion aux services de cybersécurité du CERT.

Le Conseil bancaire et financier a signé une convention avec l'Amen Bank, première banque privée à adhérer aux services

de cybersécurité du CERT (Computer Emergency Response Team), dans le but de renforcer sa sécurité contre les attaques cybernétiques. Cette convention annuelle renouvelable a été paraphée par Mme Mouna Saied, déléguée générale du CBF, et M. Néji Ghandri, président du

Directoire d'Amen Bank.

Le CERT Bancaire a développé récemment un ensemble de services pour aider les membres du CBF à prévenir les attaques ciblées, identifier facilement les menaces et minimiser les risques cybernétiques.



« Nous assurons aujourd'hui les services du CERT en mode 7j/7 et 24h/24. La confiance des banques et des établissements financiers permettra, par ailleurs, de consolider encore plus notre travail », a déclaré Mme Mouna Saied lors de la cérémonie.

De son côté, M. Néji Ghandri a justifié le choix de la banque de bénéficier des services de sécurité proposés par le CERT à travers le CBF par la nécessité aujourd'hui pour les établissements financiers de mettre en place un dispositif complet pour le monitoring de la sécurité, des équipements et des logiciels de sécurité nécessaires et notamment l'application des procédures.

L'engagement des banques et des établissements sur la voie de la digitalisation requiert naturellement d'élever et de renforcer la sécurité au maximum

selon le Président du Directoire de l'Amen Bank. Celui-ci a émis le voeu que toutes les banques et les établissements financiers soient sensibilisés à cette question face notamment au nombre d'attaques cybernétiques grandissant localement et à l'échelle internationale, ce qui exige un effort supplémentaire à déployer pour l'engagement envers la sécurité des systèmes d'information.

« Nous ne pouvons pas faire face aux risques grandissants qu'en étant solidaires et à travers la collaboration et la synergie avec le CERT Bancaire du CBF pour aider les banques et les établissements financiers à disposer des compétences requises très rapidement. Cette synergie est en mesure de contribuer largement au développement de la digitalisation dans un objectif final consistant à disposer de banques plus

digitalisées s'appuyant sur un meilleur service hautement sécurisé », a-t-il indiqué.

Pour y parvenir, M. Ghandri considère qu'il est indispensable de s'entourer de compétences et de ressources humaines hautement qualifiées capables de maîtriser la technologie, les infrastructures et la stratégie de la sécurité qui permet de sécuriser tout le système bancaire et financier.

« Nous sommes aujourd'hui fiers du CERT bancaire. C'est l'un des rares secteurs d'activité ayant son propre CERT de sécurité doté de compétences de haut niveau. Je pense que la collaboration des banques avec le CERT est inévitable de même que la mutualisation des ressources et l'accompagnement des banques et des différents établissements financiers par le CERT Bancaire », a-t-il ajouté.



Al Buhaira Invest

Avis de vente de 12 lots de terrain viabilisés au lotissement «La Perle du Lac II»

La Société Al Buhaira de Développement et d'Investissement) Al Buhaira-Invest), lance un appel d'offres ouvert aux personnes physiques et morales tunisiennes ou étrangères, pour la vente, au plus offrant, de douze (12) lots de

terrain en cours de viabilisation, sis au lotissement La Perle du Lac II.

Les références et les caractéristiques techniques desdits lots sont indiquées ci-après :

Les personnes physiques ou morales, désirant participer à cet appel d'offres, sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres auprès du siège de la société Al Buhaira-Invest sis à :

Lotissement	Référence du lot	Vocation selon cahier des charges	Superficie ¹ (m ²)	CUF ²	COS ³	Hauteur Max (m)/ Nbre d'étages
La Perle du Lac	D 04-1	Habitat semi collectif avec rez-de-chaussée animation et loisirs	2116	1,75	0,5	16 m / (R+3)
	D 04-2	Habitat semi collectif avec rez-de-chaussée animation et loisirs	2093	1,75	0,5	16 m / (R+3)
	D 03-1	Immeuble collectif polyfonctionnel	1314	2,2	0,6	20 m / (R+4)
	D 03-2	Immeuble collectif polyfonctionnel	1402	2,2	0,6	20 m / (R+4)
	D 20-3	Immeuble collectif polyfonctionnel	2378	2,2	0,6	20 m / (R+4)
	D 24-4	Immeuble collectif polyfonctionnel	2436	2,2	0,6	20 m / (R+4)
	D 20-1	Immeuble collectif polyfonctionnel	2434	3	0,6	28 m / (R+6)
	D 24-2	Immeuble collectif polyfonctionnel	2437	3	0,6	28 m / (R+6)

Rue du Lac Rodrigo de Freitas, Les Berges du Lac Nord de Tunis - 1053 Tunis.

Et ce, moyennant le règlement de la somme de 200 dinars (non remboursable).

Le dossier d'appel d'offres peut, également, être retiré en ligne sur le site web de la société suivant : www.albuhairainvest.com.

Les offres doivent parvenir au siège de la société Al Buhaira-Invest au nom de Monsieur le Directeur Général et ce, par voie postale ou par remise directe à son bureau d'ordre central, contre récépissé, sous plis fermé anonyme, ne portant que la

mention « **Ne pas ouvrir / Appel d'offres N° 03/2023 portant sur la vente de douze (12) lots de terrain sis aux berges du lac nord de Tunis** ». Aucune autre mention permettant l'identification du soumissionnaire ne doit figurer sur l'enveloppe.

La date limite de réception des offres au siège de la société Al Buhaira-Invest, est fixée au Mercredi 17 Janvier 2024 à 17H00, le cachet du Bureau d'Ordre de la Société faisant foi. Toute offre parvenue après la date limite et /ou non conforme aux clauses du cahier des charges sera considérée nulle et ne sera

pas prise en considération.

La séance d'ouverture des plis est publique, elle aura lieu conformément aux conditions prévues par le cahier des charges, le Jeudi 18 Janvier 2024 à 10H00 au siège de la société.

Pour plus d'informations, veuillez contacter la direction commerciale de la société Al Buhaira-Invest aux numéros d'appels suivants : Tél : 00 216 71 861 800 / Direct : 00 216 71 862 834.



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 08/2023

pour la réalisation d'une étude stratégique
pour la restauration et l'aménagement de
la zone sud du lac Nord de Tunis



La date limite de réception des offres
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**LUNDI 04 DÉCEMBRE 2023
À 17H00**



Tunisie

952 startups labellisées, 60 incubateurs accélérateurs et 90 Coworking Spaces créés

"Tout un écosystème est né autour de l'ambition de transformer le pays en hub technologique régional, depuis l'adoption du "Startup Act" en 2018. Un dispositif complet et cohérent est mis en place, depuis la labellisation jusqu'au financement, avec des mécanismes adaptés et opérationnels. Aujourd'hui, il faut

juste accélérer la marche et lever quelques obstacles pour que le rêve devienne réalité".

Tel est le constat de Alaya Bettaieb, Directeur Général de "Smart Capital", l'entité en charge de l'implémentation du programme national "Startup Tunisia" et Zied Ben Othman,

Directeur du Fonds de Fonds "ANAVA". Les deux responsables chargés de faire décoller l'initiative "Startup Tunisia", ont évoqué, dans une interview avec l'agence TAP, un parcours qui n'a rien d'un long fleuve tranquille mais où la ténacité a fini par payer.



"Avec, à ce jour, 952 startups labellisées sur un objectif de 1000 startups d'ici 2024, 60 incubateurs accélérateurs et 90 coworking spaces créés, le fonds de fonds "ANAVA", d'une taille cible de 100 millions d'euros, structuré et qui a déjà approuvé sa participation dans 6 fonds sous-jacents (sur un objectif de 13) et deux acquisitions historiques en 2023, de "Instadeep", et "Expensya", nous pouvons affirmer qu'un nouvel écosystème est en train de voir le jour pour une nouvelle économie et qu'un nouveau "mindset" (état d'esprit) est en train de naître pour une nouvelle génération d'entrepreneurs bâtisseurs. Il va falloir juste huiler la machine", a considéré Bettaieb.

Tout un écosystème est né autour de l'ambition de transformer le pays en hub technologique régional

Le responsable a rappelé que "le programme Startup Tunisia, était à la base l'idée de jeunes entrepreneurs, qui a été parrainée par le gouvernement en 2016. L'idée a progressé et a abouti en 2018, à la promulgation de la Loi "Startup Act", amorçant une nouvelle dynamique dans le pays et constituant le premier des 3 piliers de l'initiative Startup Tunisia (Startup Act, Startup

Invest et Startup Ecosystem). En avril 2019, le processus de labellisation des Startups a été installé par Smart Capital, pour lancer des sessions mensuelles livrant en moyenne une vingtaine de labels par mois, à des Startups innovantes et scalables".

"2020 a été l'année de l'achèvement de la structuration du fonds de fonds "ANAVA" et de la composante "Ecosystem" du projet Startup Tunisia. 2021, a vu le lancement effectif du fonds de fonds "ANAVA", premier du genre libellé en euros qui vise à booster l'écosystème du capital risque en Tunisie, à travers la création de 13 Fonds sous-jacents à l'horizon 2024 pour répondre aux besoins d'investissement des startups dans leurs phases d'amorçage, de croissance et d'expansion internationale".

"Comme pour tout nouveau projet nécessitant de nouveaux mécanismes, la collaboration avec l'administration a pris plus de temps que prévu. Pour avancer, il y a nécessité de trouver des solutions, même temporaires, pour résoudre certaines questions juridiques complexes, dont celles relatives à la réglementation des changes. Ceci nous a contraint à prolonger la phase de mise en œuvre opérationnelle du fonds de fonds, de la création des fonds sous-jacents, et du déblocage des fonds destinés aux startups surtout celles résidentes".

800 millions de dinars

Les autorités financières ont ouvert la souscription, auprès des banques et des établissements financiers, aux bons du trésor, pour une valeur de 800 millions de dinars, selon les données publiées jeudi par Tunisie clearing

Ces bons sont répartis entre des bons du trésor assimilable d'une valeur de 100 MD, à des taux d'intérêt oscillant entre 9 et 9,5 % ainsi que des bons du trésor de court terme (52 semaines) d'une valeur de 700 MD.

Les indicateurs monétaires et financiers de la BCT montrent que l'encours des crédits de l'Etat auprès des banques et des entreprises publiques, sous forme des bons du trésor, a augmenté à 24 milliards de dinars (MD), le 20 octobre 2023, contre 22,55 milliards une année auparavant, soit une hausse de 1,466 milliard de dinars.

Selon les données de la BCT, cette hausse revient à l'évolution de l'encours des bons du trésor de court terme à 8,493 milliards de dinars, soit une hausse remarquable de 2,27 milliards, soit l'équivalent de 26,78 %.

Comme pour tout nouveau projet nécessitant de nouveaux mécanismes, la collaboration avec l'administration a pris plus de temps que prévu

Des ambiguïtés juridiques et des solutions temporaires

Sur ce point, le premier responsable d'"ANAVA", Zied Ben Othman, a précisé que "sur les 13 fonds sous-jacents programmés, 7 fonds seront dédiés à la phase d'amorçage des startups, 4 à la phase de croissance et 2 à la phase d'expansion".

"ANAVA a pu souscrire, au cours du 1^e semestre de 2022, dans deux fonds sous-jacents : "216 Capital Fund I" et "Badia Impact Squared". La même année, nous avons approuvé 3 autres fonds non encore opérationnels. En octobre 2023, le fonds de fonds a effectué une 3^e souscription de 5 millions d'euros dans un troisième fonds "Titan Seed Fund I" pour soutenir les startups dans le secteur de la Deep Tech en Tunisie. Ce qui donne au total, 6 fonds approuvés, dont 3 opérationnels, 30 millions d'euros engagés et environ 15 millions investis. Trois autres fonds passeront bientôt devant le comité d'investissement. A ce rythme-là, je pense que nous assumons bel et bien notre

mission et nous approchons de notre objectif " a-t-il considéré. Toujours selon lui, "l'objectif ultime de la levée de fonds par des fonds sous-jacents est d'orienter le financement vers les bénéficiaires finaux, les start-ups. Mais cette orientation du financement ne se fait pas au rythme voulu par notre fonds, elle est loin des attentes des startups en phase d'amorçage dont le nombre de celles labellisées frôle aujourd'hui les 1000 startups. La loi exige des autorisations quand il s'agit d'investissements en devises de fonds résidents dans des startups résidentes. Une solution temporaire a été mise en place grâce à une autorisation préalable de la Banque centrale de Tunisie pour permettre ces opérations en monnaie étrangère. Cependant, une révision du Code des changes est nécessaire pour systématiser ces autorisations quitte à les supprimer pour les startups labellisées pour commencer".

L'objectif ultime de la levée de fonds par des fonds sous-jacents est d'orienter le financement vers les bénéficiaires finaux, les start-ups

L'autre obstacle, a-t-il ajouté, concerne l'ambiguïté juridique entourant l'avantage de dégrèvement fiscal au profit

des fonds d'investissement spécialisés (FIS).

"En effet, la Loi n° 2018-20 du 17 avril 2018, relative aux startups, a instauré, dans son article 13, un dégrèvement fiscal sur les revenus ou les bénéfices réinvestis dans la souscription au capital initial des startups ou à son augmentation, ainsi que sur les revenus ou les bénéfices réinvestis dans la souscription au capital des sociétés d'investissement à capital risque, ou placés auprès d'elles sous forme de fonds à capital risque, de fonds collectifs de placement à risque, de fonds d'amorçage, ou de toutes autres sociétés d'investissement. Sauf que dans cette loi, il n'y avait pas de mention claire au sujet des fonds d'investissement spécialisés, qui constituent un nouvel instrument qui n'a fait son apparition en Tunisie qu'en 2019, avec la loi transversale n°47 de 2019 du 29 mai 2019 sur l'amélioration du climat des investissements".

"A cet égard, nous avons demandé au ministère des Finances de réviser l'article 13 de la Loi n° 2018-20, relative aux startups, en vue de confirmer l'avantage fiscal au profit des FIS. Cette confirmation faciliterait beaucoup la levée de fonds à l'échelle locale".

"Malgré ces difficultés, nous avons composé avec l'existant, trouvé des solutions temporaires, lancé



Tunisie - Jordanie

des fonds, approuvé d'autres, communiqué sur l'ambition du pays de se positionner sur le créneau de la technologie et des startups et réussi à attirer une cinquantaine de startups étrangères en Tunisie, ce qui est un exploit en soi. En 2019, on est parti de presque rien, mais aujourd'hui, il faut accélérer le déploiement des fonds que nous avons ".

"Par ailleurs, on est sollicité par des fonds régionaux panafricains. Si l'administration est suffisamment consciente de cette opportunité, elle pourrait moyennant des mesures simples, les convaincre de domicilier leur fonds en Tunisie, pour que le rêve de transformer le pays en place financière régionale devienne réalité" a-t-il indiqué.

Il ne faut pas s'inquiéter quand nos startups quittent le pays, vers des horizons plus grands

A la question de savoir si l'écosystème national des startups est suffisamment favorable pour qu'une jeune pousse puisse grandir, sans être contrainte à quitter le pays, surtout après l'acquisition des startups tunisiennes "Expensya" (spécialisée dans l'automatisation du processus de gestion des dépenses des entreprises) et "InstaDeep" (spécialisée en intelligence artificielle), par des groupes mondiaux",

respectivement "Medius" et "BioNTech", le DG de "Smart Capital" a répondu "nous voyons souvent, des startups de toutes les nationalités s'installer à New York ou à Silicon Valley.

Il ne faut pas s'inquiéter quand nos startups quittent vers des horizons plus grands. Au contraire, c'est ce qu'il y a de meilleur pour leur avenir, d'autant plus que ces dernières gardent souvent des antennes en Tunisie. Pour votre information, ANAVA conditionne ses investissements dans des fonds régionaux qui investissent dans des startups tunisiennes voulant ouvrir des filiales à l'international, à l'exigence d'avoir 50% de l'effectif total de la startup, basé en Tunisie".

"La Tunisie est en effet un petit marché, qui n'offre pas de grandes opportunités en termes de financement en devises et ni assez de flexibilité pour recruter des talents internationaux et dont le cadre légal et administratif présente encore certaines contraintes. Les startups d'une certaine taille choisissent ainsi, de basculer vers l'international pour pouvoir évoluer".

"Cela fait aussi partie de notre mission de mettre en contact nos startups avec des partenaires internationaux de manière à leur donner l'opportunité de grandir, en Tunisie ou ailleurs".

La Tunisie s'apprête à organiser la "Semaine des produits tunisiens" à Amman, en Jordanie, qui aura lieu parallèlement au Forum économique tuniso-jordanien, tenu en marge de la dixième session de la haute commission mixte tuniso-jordanienne, du 27 au 29 novembre 2023.

Le directeur général du Centre de Promotion des Exportations (CEPEX), Mourad Ben Hassine, s'est entretenu vendredi avec l'ambassadeur de la Tunisie en Jordanie, Moufida Zéribi. L'entretien a porté notamment sur les moyens de développer les échanges commerciaux entre les deux pays.

Les échanges commerciaux de la Tunisie avec la Jordanie ont augmenté de 19 % en 2022 pour atteindre 127, 960 millions de dinars, contre 107, 570 millions de dinars en 2021.

Les exportations de la Tunisie vers la Jordanie se sont élevées à 12, 835 millions de dinars, à fin août 2023, portant sur le secteur agricole, notamment l'huile d'olive, qui représente 73 % des exportations totales tunisiennes vers ce marché, suivies des produits de la mer et du poisson frais et congelés.

ILS ONT DIT...



Startup Act

Tout un écosystème est né autour de l'ambition de transformer le pays en hub technologique régional, depuis l'adoption du "Startup Act" en 2018. Un dispositif complet et cohérent est mis en place, depuis la labellisation jusqu'au financement, avec des mécanismes adaptés et opérationnels. Aujourd'hui, il faut juste accélérer la marche et lever quelques obstacles pour que le rêve devienne réalité



Alaya Bettaieb
Directeur Général
de "Smart Capital"



La question migratoire

La question migratoire est une résultante d'un manque de coopération, d'un manque d'intégration économique régionale, de l'absence d'une politique commune réelle pour travailler ensemble sur l'intégration. Quand on me parle de la question migratoire comme si elle était isolée des difficultés économiques, je rappelle que ce n'est pas une problématique à gérer mais plutôt une question à résoudre.



Nasser Kamel
Secrétaire général
de l'Union pour la Méditerranée



Gaza

Il est impossible d'être ici au point de passage de Rafah et de ne pas avoir le cœur brisé. Derrière ces murs, nous avons deux millions de personnes à Gaza qui souffrent énormément. Qui n'ont pas d'eau, pas de nourriture, pas de médicaments, pas de carburant. Qui sont sous le feu des critiques



António Guterres
SG ONU



Libérer l'initiative

Intervenant lors d'une journée parlementaire sur la BCT, tenue à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), Marouane El Abassi a recommandé aux parlementaires d'accélérer l'approbation des projets de loi qui seront soumis par le gouvernement, notamment le code des changes, la loi sur l'inclusion financière et la loi sur l'investissement, estimant que ces textes juridiques sont à même de changer radicalement, la réalité de l'investissement et de libérer l'initiative dans le pays.



Marouane El Abassi

Tunisie

Lancement d'une plateforme nationale de crowdfunding



de lutter contre le blanchiment d'argent. De son côté, la cheffe de cabinet du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Ahlem Béji Sayeb a estimé que le crowdfunding permet d'apporter une réponse aux défis socio-économiques en Tunisie et offre la possibilité de financer tout type de projet.

D'après elle, le financement participatif est devenu un outil pour financer aussi bien le développement que les startups et pour mobiliser des ressources notamment celles des Tunisiens établis à l'étranger.

Cet outil, a-t-elle dit, permet à la diaspora tunisienne de contribuer au développement du pays et de booster l'investissement.

A préciser que le crowdfunding est une méthode alternative de financement qui permet à un porteur de projet de proposer, via des plateformes numériques, à un grand nombre de personnes (contributeurs ou investisseurs) de financer son projet ou son entreprise.

Une plateforme nationale dédiée au crowdfunding (financement participatif) a été officiellement lancée, mardi, lors d'un forum national sur le crowdfunding, organisé à Tunis.

Le directeur général de l'APII, Amor Bouzaouada, a indiqué à cette occasion, que ce projet, soutenu par Expertise France et mis en œuvre par l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation, permettra aux porteurs de projets d'avoir accès au financement via le digital.

Selon lui, ce financement peut être effectué sous forme de dons, de prêts ou d'investissements, mais contrairement aux moyens

de financement classique, le crowdfunding ne nécessite pas de garanties.

Et de préciser que la plateforme nationale qui vient d'être lancée, fournit les données nécessaires sur mécanisme de financement. Les porteurs de projets sont appelés à soumettre leurs idées en ligne afin d'attirer les investisseurs nationaux ou étrangers.

Les plateformes de crowdfunding sont mises en ligne par des sociétés contrôlées par les trois autorités de contrôle : la Banque centrale, le Conseil du Marché financier et l'Autorité de contrôle de la microfinance en Tunisie, afin



Le projet BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM au service de la traçabilité des produits de la pêche

Le projet italiano-tunisien BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM a pour objectif de développer et mettre en œuvre un business model et une plateforme technologique pour la gestion de la traçabilité de la supply chain dans une démarche de soutien à la pêche durable et à l'économie circulaire (rationalisation de la pêche, valorisation des invendus...).

Cofinancé par l'Union européenne et réunissant des partenaires italiens de Sicile

(COSVAP, So.Gest et Comune di Mazara del Vallo) et tunisiens (GIPP, SQLI Services et Cermed), ce projet d'envergure piloté par le Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche – GIPP (Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche) vise à apporter une contribution à la structuration, au renforcement et à la croissance des réseaux d'entrepreneurs dans la pêche artisanale, contribuant à la gestion durable de la pêche, augmentant la qualité et la compétitivité de

l'offre et transférant le savoir-faire tant en économie circulaire qu'en technologie.

La Sicile et la Tunisie se positionnent désormais parmi les rares et premiers pays à mettre en place concrètement une traçabilité basée sur la technologie Blockchain

Les retombées pour les acteurs de la pêche artisanale tiennent

en une augmentation de leur compétitivité et le renforcement de leur croissance. Dans le cadre de ce projet, la société tunisienne SQLI Services, en partenariat avec des partenaires et sur la base d'une expression recueillie de besoins, a mis en place une plateforme technologique Blockchain pour la traçabilité des produits de la pêche. Cette plateforme innovante est en phase de test et de validation auprès de pêcheurs de Bizerte.

Une solution Blockchain a aussi été testée en Sicile

Dans le cadre de ce projet, une plateforme technologique Place de marché -MarketPlace (Web, Mobile) est également en phase de test. Cette place de marché d'e-commerce va permettre aux pêcheurs de commercialiser leurs produits, y compris à l'export. Avec une simple application mobile ou tablette, un pêcheur pourrait, alors qu'il est en mer, communiquer sur sa pêche et d'ores et déjà formuler des offres et engager des négociations avec des acheteurs. Cette place de marché permettra aux grossistes, commerçants, restaurateurs...de gagner en visibilité sur les pêches en cours.

Cette place de marché permettra aux pêcheurs italiens et tunisiens de faciliter la commercialisation de leurs pêches et d'augmenter leurs revenus en minimisant les intermédiaires.

Vu l'intérêt suscité par le projet dans son volet digitalisation du secteur de la pêche, la société SQLI service a réalisé des développements supplémentaires en mettant en œuvre un Smart Box lot, capteur intelligent pour permettre une automatisation des saisies des données. La société SQLI est en train de développer un système d'information pour le marché de gros (Criée électronique...). Ces plateformes seront testées en Sicile et à Bizerte. Elles seront fonctionnelles et mises en ligne au cours du mois de décembre.

●● Cette expérience de digitalisation de la traçabilité, du marché de gros et de la commercialisation / exportation, pourrait être généralisée pour tous produits agricoles de Sicile et de Tunisie

Cette collaboration italo-tunisienne autour de ce projet européen BLOCKCHAIN MARE NOSTRUM est vraiment un succès. Un grand pas a été fait vers une pêche durable (économie circulaire) et vers la digitalisation de la filière de la pêche. La Sicile et la Tunisie se positionnent désormais parmi les rares et premiers pays à mettre en place concrètement

une traçabilité basée sur la technologie Blockchain.

Le projet va renforcer au niveau international l'image de marque des équipes de recherche et d'innovation de Sicile et de Tunisie. Avec la participation de l'ensemble des partenaires, SQLI Services a prévu de faire 2 publications scientifiques sur l'usage concret de la blockchain dans la traçabilité de produits de la pêche.

Le projet a d'ores et déjà permis de renforcer la collaboration et le transfert d'expériences et de compétences entre les partenaires siciliens/italiens et les partenaires tunisiens. Des partenaires ont décidé d'investir sur leurs fonds propres pour continuer et exploiter les résultats.

Cette expérience de digitalisation de la traçabilité, du marché de gros et de la commercialisation /exportation, pourrait être généralisée pour tous produits agricoles de Sicile et de Tunisie. A l'évidence, la durabilité (empreinte Co2, économie circulaire..) et la digitalisation (commerce, supply chain...) deviennent un levier de compétence et de différenciation pour les sociétés qui exportent et qui doivent faire face à la concurrence mondiale ».



Turquie

Erdogan veut faire de son pays un acteur majeur dans la production de voitures électriques

Lors de l'inauguration de l'usine Ford OTOSAN dans le district de Golcuk, dans la province de Kocaeli (nord-ouest), le président turc Recep Tayyip Erdogan a révélé l'orientation de la Turquie vers un marché des voitures électriques en pleine croissance. Il a souligné l'engouement suscité par la multiplication des voitures électriques et locales de TOGG (le Groupe de coentreprise automobile de Turquie) sur les routes turques.

Erdogan a précisé : "En Turquie, nous nous efforçons d'établir un marché des voitures électriques en rapide développement, et notre progression de la quinzième à la treizième place dans le classement mondial de la production automobile en cinq ans montre que nous sommes sur la bonne voie."

Il a également affirmé l'objectif de la Turquie de devenir un acteur majeur dans la production

de voitures électriques et de batteries, cherchant ainsi à s'affirmer sur la scène mondiale de l'industrie automobile.

Erdogan a salué les avancées réalisées par Ford OTOSAN, y compris l'investissement dans l'usine inaugurée ce jour-là, en les considérant comme le fruit de la vision du "Siècle turc". (source: AA)

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

07/11/2023

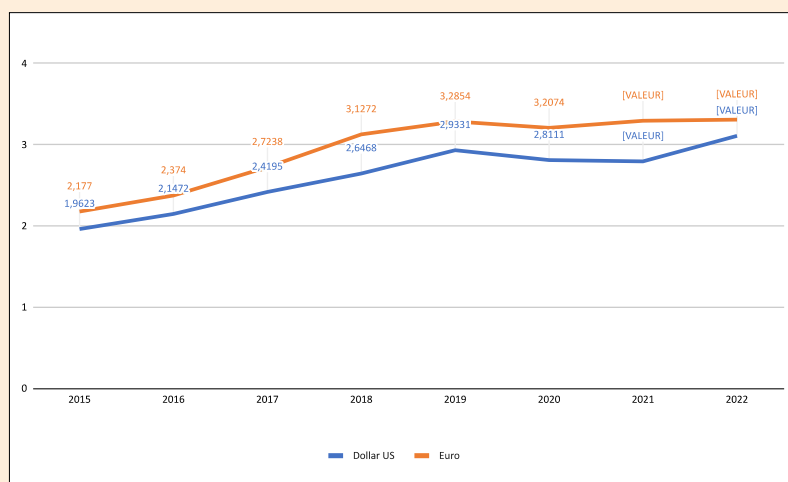
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2360
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2951
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1531
LIVRE STERLING	GPB	1	3,8823
YEN JAPONAIS	JPY	1000	20,9608
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0909
FRANC SUISSE	CHF	10	35,0390
EURO	EUR	1	3,3720
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6498
Yuan Chinois	CNY	1	0,4333

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1867	3,4177
6 MOIS	3,2228	3,4739

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2022



7,99%
TMM
08/11/2023

8,00%
TID
08/11/2023

7,99%
TMM
Octobre 2023

7,00%
TRE
Octobre 2023

25,323
Milliard
Avoirs en devise
08/11/2023

113
Jours
d'importations
08/11/2023



Évolution des coopérants et experts Tunisiens par activité (2010 - 2020)

SECTEUR D'ACTIVITÉ	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	2 020
Education et Sport/Recherches/Analyses	4 776	5 399	6 245	7 615	8 406	9 118	8 600	8 721	9 225	9 982	9 784
Santé	2 754	2 866	3 073	3 225	3 521	3 917	3 911	4 027	4 312	4 633	4 917
Administration	692	778	1 056	1 269	1 457	1 599	1 626	1 699	1 823	2 004	1 020
Transport	262	309	337	114	146	539	206	225	257	897	579
Travaux Publics	220	218	225	257	302	329	322	338	334	0	837
Electricité, gaz, eau et canalisation	902	900	943	1 036	1 094	1 048	952	159	915	1 268	167
Informatique / Communications	-	-	-	-	-	-	-	-	487	0	660
Tourisme / Services / Professions	-	-	-	-	-	-	-	-	715	745	1 051
Agriculture / Forêt / peches	123	128	130	143	139	154	160	158	162	186	209
Commerces et distributions										0	589
Autres	696	1042*	877**	941***	1 164	1 092	1 554	2 374	505	512	475
ENSEMBLE	10 425	11 640	12 886	14 600	17 393	18 888	17 331	17 701	18 735	20 227	20 288

Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique (A.T.C.T)



Bourse de Tunis

Les volumes d'échange de la semaine soutenus par deux transactions de bloc

L'indice Tunindex s'est effrité de 0,2% sur la semaine boursière, du 30 octobre au 3 novembre 2023, pour s'établir à 8418,94 points, ramenant, ainsi, sa performance depuis le début de l'année à +4%, selon l'analyse de l'intermédiaire en Bourse, " Tunisie Valeurs ".

Sur le front des échanges, les volumes ont atteint 16,4 MD, soutenus par la réalisation de deux transactions de bloc d'une valeur totale de 8,7 MD, dont

une transaction de bloc portant sur le titre SAH Lilas d'une valeur de 6,7 MD et une transaction de bloc sur le titre TPR, portant sur une enveloppe de 2 MD.

Analyse des valeurs

Le titre UADH s'est retrouvé en haut du palmarès. L'action du concessionnaire a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de +13% à 0,260D, dans un flux d'échange de 19 mille dinars.

Le titre SPDIT a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine. L'action de la SICAF a signé une progression de 7% à 8,750D, en drainant un volume de 220 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

TUNINVEST s'est retrouvé en lanterne rouge du marché. Le titre a reculé de 12,6% à 5,890D, dans un volume d'échange de mille dinars. Le titre LILAS a été le titre le plus échangé de la semaine, drainant à lui seul 7MD, soit 42,7% du volume échangé.



Bourse de Tunis

Évolution de 5,7% du revenu global des sociétés cotées au 30 septembre 2023

Les indicateurs d'activité des sociétés cotées font ressortir, durant les neuf premiers mois de l'année 2023, un revenu global en hausse de 5,7% par rapport à la même période de l'année 2022, pour atteindre 16 milliards de dinars.

Selon une note consacrée aux indices et revenus des sociétés

cotées des 9 premiers mois de 2023, publiée par la Bourse de Tunis, 65% des sociétés qui ont publié leurs indicateurs (soit 46 sur 71), ont amélioré leurs revenus cumulés par rapport à la même période de l'année précédente.

La part dans le revenu global des 20 sociétés qui composent le

Tunindex s'élève à 6,9 milliards de dinars, soit une hausse de 7,3% par rapport à la même période de l'année écoulée.

Evolution des revenus par secteur

Concernant le secteur bancaire, le produit net bancaire (PNB) cumulé des douze banques

cotées a atteint 4 942 MD durant les neuf premiers mois de l'année 2023, contre 4 521 MD sur la même période de l'année 2022, soit une progression de 9,3%.

De son côté, le revenu net provenant du leasing cumulé des sept sociétés de leasing cotées a augmenté de 7,3% durant cette période par rapport à la période similaire en 2022, pour atteindre 382 MD.

Le secteur financier a notamment profité de l'augmentation de l'activité des six compagnies d'assurances cotées qui ont émis des primes pour un montant global de 1 045 MD contre 995 MD, soit une évolution de 5%.

Dans son ensemble, le secteur financier, a progressé de 8,5% durant les neuf premiers mois de l'année 2023, avec un revenu global de 6 398 MD contre 5 895MD durant la même période l'année 2022.

Dans le secteur des "Biens de Consommation", le revenu global des deux grands groupes opérant dans l'agroalimentaire (Poulina Group Holding et la SFBT) a progressé de 2,8% pour atteindre 3 641 MD contre 3 543 MD durant la même période de l'année 2022.

Cependant, le chiffre d'affaires global cumulé des quatre concessionnaires automobiles

(Hors UADH) a augmenté de 16,0% au 30 septembre 2023, pour se situer à 857 MD contre 739 MD durant la même période de l'exercice 2022. Dans le secteur des "Services aux Consommateurs", le Chiffre d'Affaires global de deux enseignes de la grande distribution cotées en Bourse s'est amélioré pour atteindre 1 233 MD, soit une évolution de 7,8%.

En général sept secteurs (sur un total de neuf), ont réalisé des performances positives, les meilleures performances reviennent au secteur de la santé avec 39,6% et au secteur des services aux consommateurs avec 9,3%.

Sur les 12 sous-secteurs (hors médias), neuf ont marqué des performances positives. Les meilleures reviennent aux "voyages et loisirs" avec 22%, suivi par les " Biens et Services Industriels" avec 10%, et la "Distribution et les Banques" avec chacun une performance de 9,3%.

Evolution des revenus par société

Les plus fortes hausses de revenus ont été réalisées par TUNINVEST SICAR (+137,4%), UNIMED (+44,7%), SOPAT (+41,1%) et ENNAKL AUTOMOBILES (+33,8%).

Les plus fortes baisses de revenus ont été enregistrées par des entreprises qui appartiennent à différents secteurs : ESSOUKNA (-55,2%), SITS (-54,9%), STA (-45,7%) et SOTIPAPIER (-39,9%).

S'agissant de l'évolution des indices, le TUNINDEX, indice de référence de la Bourse de Tunis, a enregistré, au 30 septembre 2023, une progression de 4,30% contre une hausse de 18,12% durant la même période de 2022. L'indice TUNINDEX20 a affiché, durant la même période, la même tendance avec une hausse de 2,92% contre une progression de 21,95% durant la même période de l'année 2022.

Six des douze indices sectoriels publiés par la Bourse de Tunis ont enregistré des performances positives à la clôture du troisième trimestre 2023.

Les meilleures performances ont concerné l'indice des "Services Financiers" (+31,38%) et l'indice des Industrie (+13,13%). En revanche, six indices sectoriels ont enregistré des performances négatives.

L'indice "Produits ménagers et de Soins personnels" a connu la plus forte baisse avec (-11,11%), suivi par l'indice des "Biens de Consommation" (-6,06%).



Avec 3 ans de retard, TUNISAIR publie finalement son bilan 2019 **un déficit net de 209 MDT**

Le groupe "TUNISAIR" a publié, vendredi, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019, lesquels dévoilent un résultat net déficitaire de 209,038 millions de dinars (MD), contre un déficit de 216,503 MD, au cours de l'exercice 2018.

La compagnie TUNISAIR a révélé, en outre, que ses revenus ont légèrement augmenté de 4%, passant de 1,793 milliard de dinars, au 31 décembre 2018, à 1,868 milliard de dinar, à la même date de 2019.

S'agissant des capitaux propres du groupe, ils ont enregistré un solde négatif de -874 MD, contre -669 MD, en 2018. Pour ce qui est des produits d'exploitation, ils ont dépassé 1,9 milliard de dinars, en hausse de 3%.

Tunindex

8 418,94

Var. Année **3,81 %**
03/11/2023

Tunindex 20

3 682,67

Var. Année **2,52 %**
03/11/2023Volume semaine **21,480** Million DTCapitalisation **23,70** Milliard DTPER marché **9,18**
(Septembre)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	6 297,16	8,91%
8300	Banques	5 862,71	8,38%
8500	Assurances	13 493,68	1,28%
8700	Services Financiers	9 018,41	31,17%
5000	Services aux Consommateurs	2 861,94	-3,31%
5300	Distribution	4 508,97	-3,31%
3000	Biens de Consommations	6 787,49	-8,94%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	8 500,65	-6,38%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 052,97	-15,96%
2000	Industries	1 628,02	10,21%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	714,52	0,56%
1000	Matériaux de Base	3 687,53	-7,55%

+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH	0,260	13,04%
ALKIMIA	28,970	9,49%
MAGASIN GENERAL	9,970	8,96%
SPDIT-SICAF	8,570	6,99%
BH LEASING	3,850	6,35%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

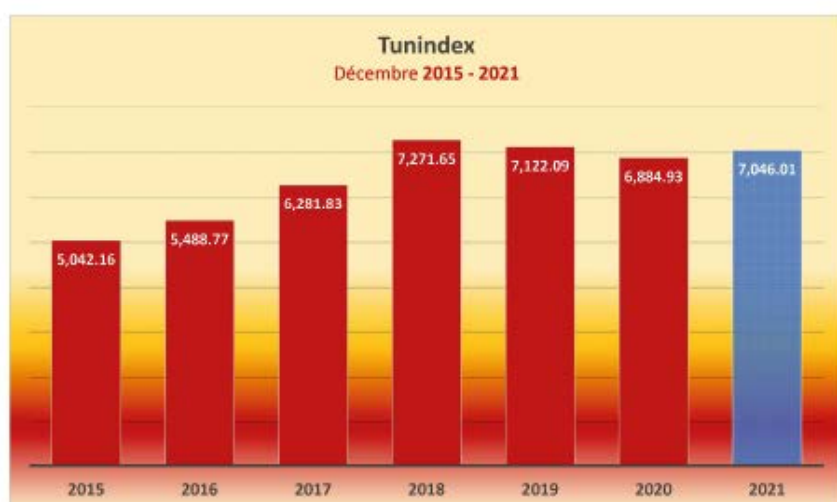
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
TUNINVEST-SICAR	5,890	-12,61%
SERVICOM	0,200	-9,09%
BTE-ADP	4,520	-8,69%
ESSOUKNA	1,360	-8,11%
ASSAD	0,750	-7,41%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
AETECH	0,380	-53,66%
EURO-CYCLES	12,430	-51,63%
CIMENTS DE BIZERTE	0,850	-51,43%
CELLCOM	1,700	-50,00%
SMART TUNISIE	14,850	-38,64%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
BH LEASING	3,850	87,80%
SIPHAT	6,400	57,72%
SOPAT	2,050	42,36%
ATELIER MEUBLES INT.	3,780	35,00%
SOTUVER	11,400	31,03%

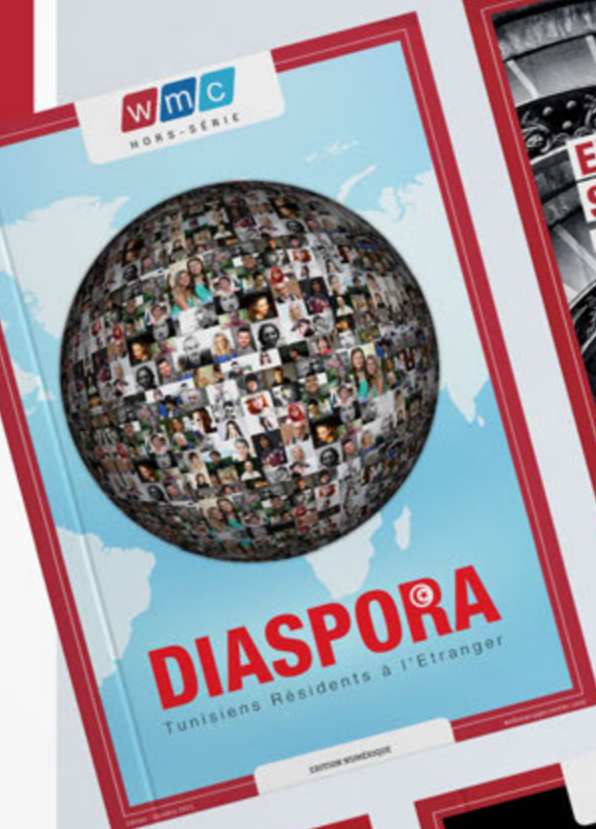




HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 20.000
exemplaires
par édition

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		03/11/2023	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
SOCIETES FINANCIERES								12 395,855
BANQUES								10 301,342
Amen Bank	5	26 481 000	26,200	33,990	33,500	-1,44%	27,86%	887,114
ATB	1	100 000 000	2,890	2,980	2,990	0,34%	3,46%	299,000
BH Bank	5	47 600 000	13,560	10,500	10,500	0,00%	-22,57%	499,800
BIAT	5	35 700 000	88,000	90,800	90,880	0,09%	3,27%	3 244,416
BNA	5	64 000 000	8,790	7,400	7,380	-0,27%	-16,04%	472,320
Banque de Tunisie	1	225 000 000	5,180	5,200	5,240	0,77%	1,16%	1 179,000
BTE (ADP)	20	1 000 000	6,350	4,950	4,520	-8,69%	-28,82%	4,520
STB	5	155 375 000	3,800	3,640	3,600	-1,10%	-5,26%	559,350
Attijari Bank	5	40 741 997	37,000	43,000	42,980	-0,05%	16,16%	1 751,091
UBCI	5	20 001 529	22,000	20,900	20,900	0,00%	-5,00%	418,032
UIB	5	32 560 000	24,000	22,700	22,500	-0,88%	-6,25%	732,600
Wifack Bank	5	30 000 000	7,400	8,480	8,470	-0,12%	14,46%	254,100
ASSURANCES								1 270,237
ASTREE	5	6 000 000	52,000	47,300	47,300	0,00%	-9,04%	283,800
BH Assurances	5	2 660 000	50,000	48,750	48,750	0,00%	-2,50%	129,675
STAR	10	2 307 693	154,000	155,000	155,000	0,00%	0,65%	357,692
Tunis RE	5	20 000 000	6,990	6,000	5,990	-0,17%	-14,31%	119,800
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	56,000	56,060	56,060	0,00%	0,11%	252,270
MAGHREBIA Vie	1	20 000 000	6,200	6,400	6,350	-0,78%	2,42%	127,000
LEASING								531,626
ATL	1	32 500 000	3,000	3,650	3,640	-0,27%	21,33%	118,300
BH Leasing	5	7 000 000	2,050	3,620	3,850	6,35%	87,80%	26,950
Best Lease	1	30 000 000	2,380	2,110	2,100	-0,47%	-11,76%	63,000
CIL	5	5 000 000	19,500	19,700	19,700	0,00%	1,03%	98,500
Hannibal Lease	5	11 000 000	4,400	5,100	5,100	0,00%	15,91%	56,100
Attijari Leasing	10	2 750 000	13,700	16,170	16,170	0,00%	18,03%	44,468
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	9,050	11,260	11,510	2,22%	27,18%	124,308
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								292,650
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	42,110	47,000	47,000	0,00%	11,61%	47,000
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	7,610	8,010	8,570	6,99%	12,61%	239,960
Tuninvest Sicar	1	966 000	8,430	6,740	5,890	-12,61%	-30,13%	5,690
INDUSTRIES								8 857,852
HOLDING								1 648,144
OneTech Holding	1	53 600 000	7,050	8,600	8,450	-1,74%	19,86%	452,920
Poulina GH	1	180 003 600	8,780	6,600	6,640	0,61%	-24,37%	1 195,224
AGRO-ALIMENTAIRE								3 917,568
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	12,880	12,080	11,800	-2,32%	-8,39%	647,906
LAND'OR	1	11 226 376	6,160	5,860	5,830	-0,51%	-5,36%	65,450
SFBT	1	247 500 000	13,490	12,400	12,370	-0,24%	-8,30%	3 061,575
SOPAT	1	37 861 250	1,440	2,050	2,050	0,00%	42,36%	77,616
PHARMACEUTIQUE								261,120
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	4,110	6,400	6,400	0,00%	55,72%	11,520
UNIMED	1	32 000 000	7,120	7,750	7,800	0,65%	9,55%	249,600
COMPOSANTS AUTOMOBILE								40,175
ASSAD	1	12 000 000	1,090	0,810	0,750	-7,41%	-31,19%	9,000
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,400	0,280	0,290	3,57%	-27,50%	3,056
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,000	4,800	4,520	-5,83%	13,00%	19,019

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		03/11/2023	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
CIMENTIER								734,999
Carthage Cement	1	343 624 940	1,900	2,050	2,030	-0,98%	6,84%	697,559
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,750	0,880	0,850	-3,41%	-51,43%	37,440
CHIMIE								337,666
Air Liquide	25	1 637 504	88,000	82,000	82,000	0,00%	-6,82%	134,275
ALKIMIA	10	1 947 253	35,530	26,460	28,970	9,49%	-18,46%	56,412
ICF	10	2 100 000	90,050	72,400	69,990	-3,33%	-22,28%	146,979
INDUSTRIES DIVERSES								1 774,182
AMS	5	6 577 192	0,880	0,850	0,850	0,00%	-3,41%	5,591
Euro-Cycle	1	8 910 000	25,700	13,060	12,430	-4,82%	-51,63%	110,751
MPBS	2	10 334 430	4,750	4,620	4,650	0,65%	-2,11%	48,055
New Body Line	1	4 250 400	4,980	5,040	5,020	-0,40%	0,80%	21,337
Office PLAST	1	11 440 931	1,530	1,270	1,270	0,00%	-16,99%	14,530
SAH Lilas	1	65 345 762	9,100	7,950	7,900	-0,63%	-13,19%	516,232
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	2,800	3,700	3,780	2,16%	35,00%	21,023
SIAME	1	15 444 000	3,830	3,650	3,760	3,01%	-1,83%	58,069
SANIMED	1,109	12 400 000	1,710	1,810	1,810	0,00%	5,85%	22,444
SOMOCER	1	40 656 000	0,850	0,720	0,690	-4,17%	-18,82%	28,053
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,400	3,050	3,170	3,93%	-6,76%	109,408
SOTUVER	1	33 215 325	8,700	11,600	11,400	-1,72%	31,03%	378,655
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,680	4,900	4,840	-1,22%	-27,54%	135,238
SOTRAPIL	5	4 138 200	12,410	14,280	14,450	1,19%	16,44%	59,797
TPR	1	50 000 000	4,160	4,980	4,900	-1,61%	17,79%	245,000
IMMOBILIER								71,339
SIMPAR	5	1 100 000	35,000	34,330	34,500	0,50%	-1,43%	37,950
SITS	1	15 600 000	1,860	1,720	1,700	-1,16%	-8,60%	26,520
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,000	1,480	1,360	-8,11%	-32,00%	6,869
TECHNOLOGIE								72,659
AETECH	1	2 223 334	0,820	0,400	0,380	-5,00%	-53,66%	0,845
TELNET Holding	1	12 130 800	7,680	6,040	5,920	-1,99%	-22,92%	71,814
SERVICES								1 341,687
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								829,976
ARTES	1	38 250 000	5,190	5,760	6,030	4,69%	16,18%	230,648
CITY CARS	1	18 000 000	10,700	12,000	12,100	0,83%	13,08%	217,800
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,540	11,000	11,000	0,00%	-12,28%	330,000
UADH	1	36 953 847	0,390	0,230	0,260	13,04%	-33,33%	9,608
STA	1	2 000 000	24,670	21,400	20,960	-2,06%	-15,04%	41,920
AUTRES SERVICES								158,964
CELLCOM	1	4 461 532	3,400	1,670	1,700	1,80%	-50,00%	7,585
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,290	0,290	0,290	0,00%	0,00%	2,983
MIP	1	4 398 937	0,120	0,150	0,150	0,00%	25,00%	0,660
TUNISAIR	1	106 199 280	0,480	0,390	0,380	-2,56%	-20,83%	40,356
SMART Tunisie	5	7 231 031	24,200	14,750	14,850	0,68%	-38,64%	107,381
TELECOMMUNICATIONS								78,467
SERVICOM	1	11 874 000	0,210	0,220	0,200	-9,09%	-4,76%	2,375
SOTETEL	5	4 636 800	2,940	3,870	3,600	-6,98%	22,45%	16,692
Tawasol GH	1	108 000 000	0,600	0,550	0,550	0,00%	-8,33%	59,400
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								274,280
Sotumag	1	13 200 000	5,120	4,800	4,800	0,00%	-6,25%	63,360
Magasin General	1	11 481 250	10,960	9,150	9,970	8,96%	-9,03%	114,468
Monoprix	2	19 969 372	6,100	5,000	4,830	-3,40%	-20,82%	96,452
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								22 595,394

Tunisiens

Résidents à l'Étranger





Tunisie

Sécuriser le peu d'eau dont dispose le pays

Un constat : lorsque les responsables du ministère de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche parlent des pistes à explorer pour atténuer l'impact du stress hydrique, ils ont, souvent, cette tendance

fâcheuse à évoquer des solutions très coûteuses pour les finances publiques et pour les consommateurs. Ils occultent, cependant, des panacées moins coûteuses et à portée de main.

Parmi les solutions onéreuses, ils citent le dessalement de l'eau de mer et la construction des barrages souterrains. A titre indicatif, le coût d'un mètre cube d'eau dessalée est estimé à plus de trois dinars contre une moyenne de 500 millimes le

mètre cube d'eau douce fourni par le réseau de la SONEDE.

Des solutions onéreuses pour le budget et pour le consommateur

Concernant les barrages souterrains, un système onéreux consistant à retenir des eaux souterraines par un para fouille (corps du barrage) mis en place en travers des chenaux des eaux souterrains. Ce système demanderait une quantité énorme de travaux de construction.

Ce genre d'ouvrage, le ministère de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche projette d'en construire à partir de 2035.

C'est du moins ce qu'a annoncé, le 23 octobre 2023, sur les ondes de la radio privée, Mosaïque fm, Rafik Aini, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture, des Ressources hydriques et de la Pêche.

La Tunisie doit économiser l'eau et ne pas exporter des produits agricoles qui nécessitent beaucoup d'eau

Son argumentaire est, à priori, convaincant. L'objectif recherché à travers ce type de barrage très coûteux serait de préserver une bonne qualité de l'eau et

dissuader l'évaporation d'une partie des réserves hydriques. D'après des chiffres officiels, sur un volume global de précipitations de 37 milliards de mètres cubes total enregistrés chaque année, 8,5 milliards de mètres cubes d'eau ne sont pas récupérés par l'effet de l'évaporation et du ruissellement.

Les réglementations internationales vont bientôt interdire l'exportation de produits agricoles irrigués par des eaux non renouvelables

Par-delà la pertinence de ce justificatif, les experts pensent qu'il existe des solutions moins onéreuses pour sécuriser la pérennité du peu d'eau dont dispose le pays. C'est le cas de Raoudha Gafrej, ingénieure, universitaire, docteur en sciences de la terre.

L'experte admet qu'il est vrai que la Tunisie a peu d'eau mais le plus urgent est de commencer par dissuader toute perte et tout gaspillage d'eau.

« Un pays qui n'a pas assez d'eau doit économiser de l'eau. Il s'agit de rationaliser la consommation de l'eau et la consommation des produits créés à partir de l'eau (eau virtuelle) », dit-elle.

L'urgence, c'est dissuader toute perte et tout gaspillage d'eau.

Elle devait évoquer un deuxième facteur de sécurisation de l'eau, celui de ne pas exporter de l'eau. Est-ce logique pour un pays qui a peu d'eau et qui, en même temps, exporte de l'eau (produits agricoles exportés) ? « Le bon sens suppose en principe, il y a une exportation que je peux faire et une autre que je ne peux pas faire », a-t-elle martelé.

C'est pourquoi, elle pense qu'il est urgent de revoir de près cette exportation de l'eau par le canal des produits pour une raison principale. A partir du moment où je n'ai pas assez d'eau donc je dois me fixer des priorités et la priorité numéro un, ici, c'est subvenir aux besoins de la population locale en eau ».

Elle a révélé que l'évolution des réglementations internationales milite en faveur de l'interdiction de ce type d'exportation

Les responsables tunisiens doivent prouver leur compétence en appliquant la loi sur les forages illicites et en luttant contre le gaspillage

« D'ici quelques années, a-t-elle relevé, les produits agricoles irrigués par des eaux puisées dans la nappe profonde non renouvelable seront interdits demain à l'exportation. Ils seront refoulés aux frontières sous prétexte que les produits agricoles exportés ne répondent pas aux critères de l'agriculture durable ».

La réglementation internationale va favoriser l'exploitation abusive de la nappe profonde

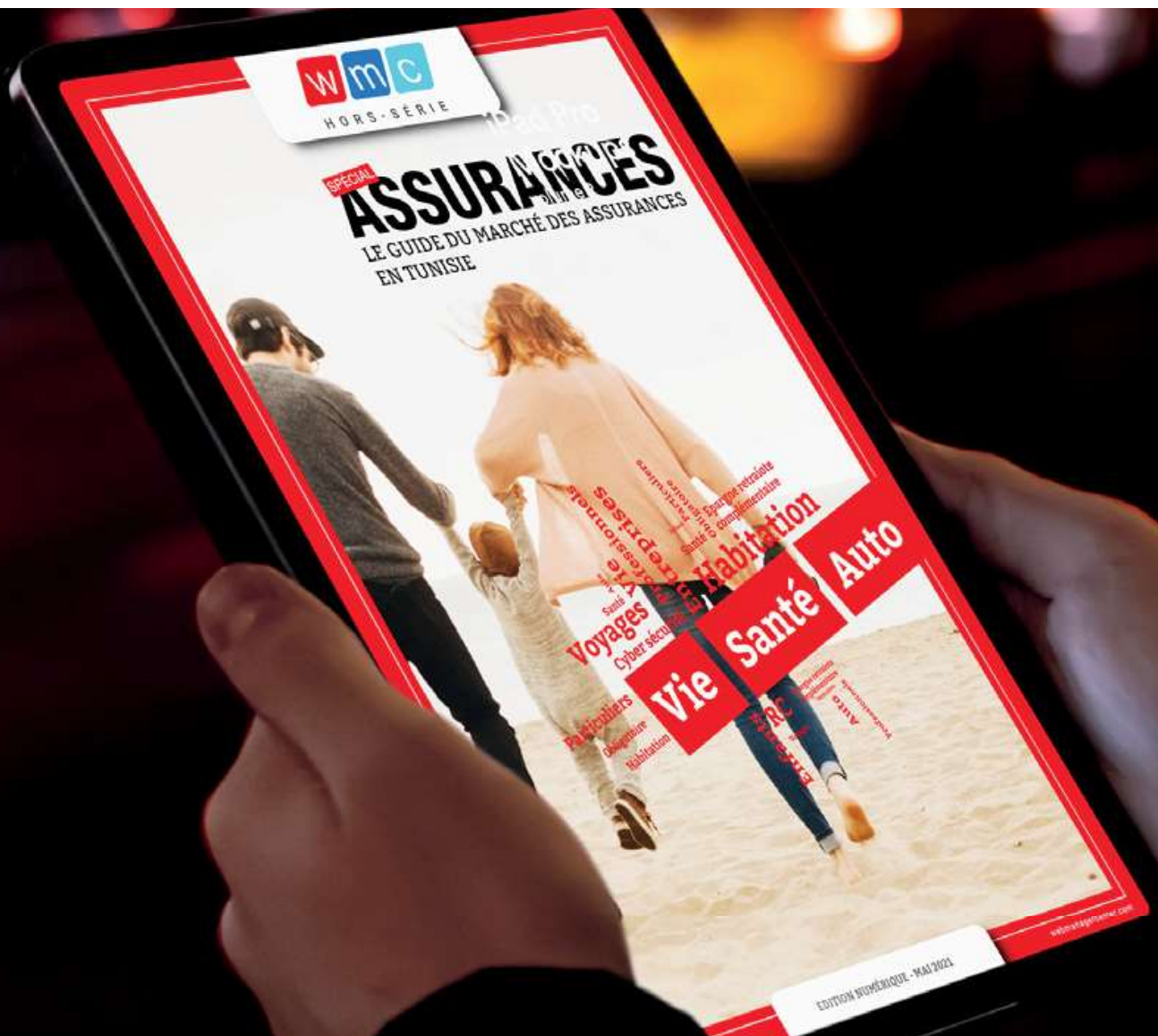
A l'appui de ces propos, elle cite les redevances exigées de

plus en plus aux frontières. « On parle, aujourd'hui, de taxe carbone, taxe environnementale (ou écotaxe) qui concerne les émissions de dioxyde de carbone ou encore d'empreinte eau d'un produit (bien ou service). Ainsi, pour les agriculteurs qui puisent leur eau dans la nappe profonde, on va leur dire, nous refusons votre produit parce que vous êtes en train de puiser une ressource non renouvelable et aux dépens en plus des citoyens locaux », a-t-elle noté.

Cela pour dire au final que nos responsables « irresponsables », au lieu de miroiter des solutions

coûteuses, ils ont tout intérêt à prouver leur compétence en appliquant la loi sur les 21000 mille forages illicites qui puisent dans la nappe profonde et en luttant contre le gaspillage. Il n'est pas inutile de rappeler que les fuites d'eau générées par la vétusté des canalisations de la SONEDE dans le seul Grand Tunis équivalent le volume d'eau retenu par un barrage comme celui de Ben M'TIR, plus de 50 millions de mètres cubes. A bon entendre.

Abou SARRA



Tunisie

Le ministère de l'Agriculture renforce le contrôle sur l'eau



Le ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche a décidé de mettre en place un plan assurant l'approvisionnement en eau potable et de renforcer le contrôle pour garantir le respect de la décision interdisant certains usages des eaux à travers la prise de mesures restrictives contre les contrevenants.

A l'issue d'une séance de travail tenue, samedi, le Ministre de l'Agriculture, Abdelmonem Belaâti a convenu, avec les participants à la réunion, notamment le Secrétaire d'Etat chargé des ressources hydrauliques, des gouverneurs et des délégués des gouvernorats de Ben Arous, Manouba, Ariana, Bizerte, Soussa, Sfax, Mahdia, Monastir, ainsi que les commissaires régionaux du développement agricole, de programmer des

journées de sensibilisation dans tous les gouvernorats à partir du 13 novembre 2023, afin de garantir la prise de conscience quant à l'importance des sources en eaux dans une conjoncture caractérisée par une pénurie pluviométrique.

Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, les participants ont été unanimes à appeler à l'élaboration d'un plan d'action rigoureux pour mettre fin au raccordement anarchique au réseau d'eau d'irrigation et réexaminer la situation des groupements hydrauliques dans l'objectif de réduire les abus et résoudre les problèmes liés surtout à la distribution et à la facturation de l'eau.

Ils ont envisagé d'élaborer un tableau de bord fixant le calendrier de raccordement des

puits programmés aux réseaux d'eau potable, tout en fixant le coût et le nombre de puits concernés.

Belâati a évoqué les programmes d'action urgents mis en œuvre pour préserver la sécurité alimentaire nationale et assurer la continuité de l'approvisionnement en eau potable, principalement la mise en place des stations de dessalement de l'eau de mer pour réduire la pression sur l'eau du nord et fournir l'infrastructure nécessaire pour la mobilisation des eaux usées traitées vers les périmètres irrigués concernés, tout en continuant le dessalement des eaux souterraines dans le sud de la Tunisie.

Au cours de la séance, les participants ont examiné la situation actuelle de l'eau des barrages du Nord et leurs répercussions négatives sans précédent sur l'approvisionnement et le stock des barrages.

Ils ont en outre passé en revue plusieurs scénarios visant à maîtriser la surexploitation des eaux de surface.



HORS-SÉRIE



L'Entreprise Digitale

Algérie

Prévisions de croissance économique de 4,2% pour 2024



Selon les prévisions du projet de loi de finances (PLF) pour l'année 2024 présenté par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, l'Algérie peut espérer une croissance économique de 4,2% en 2024, soutenue par plusieurs secteurs d'activités, notamment les services, l'agriculture, le BTPH, et l'industrie. Ces perspectives de croissance sont prévues pour se maintenir, avec 3,9% en 2025 et 4,0% en 2026.

Le secteur des hydrocarbures devrait connaître une augmentation d'environ 1% en 2024, principalement grâce aux exportations de gaz naturel, de gaz naturel liquéfié (GNL) et de gaz de pétrole liquéfié (GPL) avec des taux de croissance respectifs

de +0,7%, +1,4% et +1,1%.

Les prix du pétrole brut restent stables, avec un prix de référence fiscal à 60 dollars (USD) et un prix du marché à 70 USD sur la période 2024-2026.

Le commerce extérieur connaîtrait également une amélioration, avec des recettes d'exportations de biens s'élevant à 49,8 milliards de dollars en 2024, 50,3 milliards USD en 2025 et 51,6 milliards USD en 2026. Les importations devraient augmenter pour atteindre 43,5 milliards USD en 2024, 47,4 milliards USD en 2025 et 47,4 milliards USD en 2026.

La balance commerciale devrait

être excédentaire, avec des prévisions de 6,3 milliards USD en 2024, 2,9 milliards USD en 2025, et 4,2 milliards USD en 2026.

Le PLF 2024 anticipe une augmentation significative des dépenses budgétaires, passant de 15.275,3 milliards DA en 2024 à 15.900,4 milliards DA en 2025, et 15.705,6 milliards DA en 2026. Les recettes budgétaires devraient également augmenter, atteignant 9.105,3 milliards DA en 2024 et augmentant en moyenne de près de +4,2% entre 2025 et 2026, pour atteindre 9.537,2 milliards DA en 2025 et 9.881,9 milliards DA en 2026.

En ce qui concerne la fiscalité des hydrocarbures, une baisse de 8,9% est prévue en 2024 par rapport à 2023, passant de 3.856,3 milliards DA en 2023 à 3.512,3 milliards DA en 2024, puis 3.520,9 milliards DA en 2025 et 3.563,3 milliards DA en 2026.

(Cours du Dinar Algérien DA en USD : 100 DA=0,74 \$ US - à la date du 4/11/2023)

Dar El Founoun

Un café culturel en projet



A ce propos, la directrice a mentionné que le ministère de tutelle souhaite accélérer les travaux de préparation de tous ces espaces afin que le Centre soit le plus rapidement possible accessible au public dont les étudiants notamment de l'Institut Supérieur des Beaux-Arts, de l'Institut Supérieur d'Art Dramatique et les élèves du lycée des Arts d'El Omrane.

Pour sa programmation du mois de novembre 2023, le Centre qui accueille jusqu'au 7 novembre l'exposition "L'inédite" à la mémoire de l'une des figures des arts plastiques en Tunisie, l'artiste sculpteur Boujemaa Belaifa, prévoit l'exposition " L'appel de l'eau", qui sera organisée en partenariat avec la galerie d'art "Beit Skandar" à Tripoli en Libye. Pour le mois de janvier 2024, un hommage est prévu à la mémoire de l'artiste Mohamed Mtimet ainsi qu'une exposition à Khalil Gouiaa en attendant que le Centre abrite de nouveau l'exposition annuelle de l'Union des artistes plasticiens tunisiens (UAPT).

Niché au coeur du "poumon vert" de la capitale, le Centre National des Arts Vivants du Belvédère ou "Dar El Founoun" connaît actuellement quelques travaux pour la finalisation d'une bibliothèque spécialisée qui sera bientôt ouverte au public. Ce nouveau bâtiment réunit près de 3000 ouvrages-références dans le domaine des arts dans leurs différentes disciplines.

Selon Arbia Ayari, directrice de la Maison des Arts, le Centre dispose de livres rares et uniques qui seront mis bientôt à la disposition des chercheurs, des

étudiants en art et même des amateurs de tous bords.

Le "hangar" qui sert actuellement d'entrepôt contenant les archives du Centre, des revues spécialisées et des CD, sera transformé en un espace multidisciplinaire qui accueillera des performances artistiques dans leurs différentes expressions (chorégraphie, théâtre, ateliers artistiques...).

Fondé en 1992 par Ali Louati, le centre sera doté également d'un café culturel, informe le ministère des affaires culturelles.

Hyundai Tucson Hybride, puissance et sécurité.



Le nouveau Hybride de Hyundai

Tucson Top Grade Hybride

Alpha Hyundai Motor est fière d'annoncer le lancement du tout nouveau Tucson Top Grade dans sa finition Hybride, une nouveauté captivante à notre gamme de véhicules primés. Conçu pour les amateurs de technologie, les passionnés d'automobiles et les adeptes de confort, le Tucson Top Grade Hybride offre une expérience de conduite exceptionnelle, alliant puissance et élégance.

Avec une puissance fiscale de 9 CV et une puissance réelle

impressionnante de 230 CV DIN, le Tucson Top Grade Hybride est prêt à conquérir les routes avec style. Son design extérieur séduisant est complété par des fonctionnalités de pointe, y compris un toit ouvrant panoramique, des jantes alu de 19 pouces, un éclairage Full LED avant et des feux de route intelligents.

Ce véhicule hybride innovant est équipé de fonctionnalités de sécurité de pointe, garantissant une conduite sûre et sécurisée à

tout moment. En plus du système de caméra à 360 degrés, du détecteur d'angles morts et du système de détection d'obstacles à l'avant, il intègre désormais l'Assistance au Suivi de Voie (LKA), qui surveille et corrige activement la trajectoire du véhicule pour une conduite stable, même dans les conditions les plus difficiles. De plus le Maintien dans la Voie (LFA), ajuste et centre automatiquement la direction, offrant ainsi une expérience de conduite détendue sur autoroutes et routes sinueuses.



Ces fonctionnalités avancées font du Tucson Top Grade Hybride un choix exceptionnel pour les conducteurs soucieux de leur sécurité routière.

L'intérieur du Tucson Top Grade Hybride est tout aussi impressionnant, les passagers peuvent profiter d'une ambiance de luxe et ce dans tous les sens du terme avec des sièges en cuir, un tableau de bord en cuir et un système audio BOSE haut de gamme. De plus, le véhicule est équipé d'un système multimédia et de navigation avec un écran tactile couleur de 10,25 pouces, une connectivité Apple CarPlay et Android Auto, ainsi qu'un chargeur sans fil compatible avec tous les terminaux GSM.

Le Tucson Top Grade Hybride n'est pas seulement élégant et technologiquement avancé, il est également économique. Avec une garantie de 5 ans ou 100 000 KM et une consommation de carburant réduite grâce à sa technologie hybride de pointe, ce véhicule respecte les normes environnementales, mais aussi le pouvoir d'achat des conducteurs. "Le Tucson Top Grade Hybride représente l'essence même de l'innovation et de l'ingénierie de pointe de Hyundai," a déclaré M. Mehdi Mahjoub, Directeur Général d'Alpha Hyundai Motor. "Nous sommes convaincus que ce véhicule répondra aux attentes légitimes de nos clients,

offrant non seulement une conduite exceptionnelle, mais aussi un niveau de confort, luxe et de sécurité auquel nos clients sont en droit de s'attendre."

Le Tucson Top Grade Hybride est disponible à partir de 169 950 DT. Ne manquez pas l'opportunité de vivre l'expérience de conduite ultime. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web ou contacter votre concessionnaire Hyundai le plus proche.

À propos de Alpha Hyundai Motor

Alpha Hyundai Motor est un acteur majeur sur le marché automobile tunisien avec 20 agences réparties sur l'ensemble des régions tunisiennes. La société offre une large gamme de véhicules intéressants tous les budgets, tout en garantissant une qualité exceptionnelle et un service client de premier ordre. Alpha Hyundai Motor est fier d'avoir été élu Service Client de l'année en 2022 et 2023, démontrant son engagement envers l'excellence dans le service à la clientèle. La société est également reconnue pour son respect des droits du consommateur et a reçu le prix d'encouragement de l'Ambassadeur de la Corée du Sud en Tunisie pour le meilleur partenariat en Tunisie.

Start up

Un "Catalogue des startups Tech tunisiennes" vient d'être publié par l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII).

"Cette première édition du catalogue des startups innovantes est une promotion et une forme de reconnaissance aux promoteurs qui ont choisi des créateurs porteurs et innovants et qui se sont engagés dans une démarche de création de richesse par des nouvelles idées servant l'humanité, l'environnement, la santé, et le bien-être..." a souligné, le Directeur Général de l'APII, Amor Bouzouada.

S'exprimant dans l'éditorial de cette première édition, Bouzouada a ajouté qu'à travers ce catalogue, nous lançons une culture de diffusion et de partage des idées réussies et des opportunités offertes au tissu économique tunisien et aux donneurs d'ordre nationaux et internationaux pour s'informer et exploiter le potentiel qui existe et qui a surgi suite à l'identification d'un besoin".

"Un clin d'œil à travers l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation à tous les acteurs de l'écosystème des startups qui assurent l'accompagnement, la formation, l'appui, le financement, l'hébergement..."



Tunisie

Recherche président désespérément ...



Ils doivent rigoler en douce les deux vieux briscards de la politique qui totalisent presque 150 ans, en regardant les nouveaux arrivés s'étriper et se crêper le chignon pour occuper des postes, mais ils s'en foutent de diriger le pays: l'un rêve de Khalifa -comme moi aussi je rêve de Shahrazade devant un coca citron-, l'autre veut nettoyer le ministère de l'Intérieur; et chacun y va de sa petite rengaine devant une masse désabusée qui se dit: "c'est pour ça qu'on est descendu dans la rue... Et, on est encore qu'au stade de la Constituante!" Ma grand-mère disait: il ne fallait jamais soulever le couvercle d'une marmite qui bouillonne, ça risque de causer des dégâts et brûler! Le couvercle a été

soulevé et bien soulevé, du coup, ça déborde de partout. J'avoue que ces PRRR, ces nahdhaoui et aussi "ta qu'à tôle" qui ne sont intéressés que par le fauteuil, jouent aux chaises musicales. Pour eux, le pluriel de fauteuil est fautaux! Comme dirait l'autre, y a pas photo. On peut s'estimer heureux que cette guéguerre se joue dans des bureaux, et si les gens se tirent dessus, c'est à coup de communiqués. Comme chacun sait, les communiqués n'ont jamais tué personne!

Cerise sur le gâteau, cette histoire de terrains du pauvre secrétaire général de l'UGTT dont les sbires nous menacent d'un nuage de sauterelles sur une économie déjà bien mal en point.

Mais je reste profondément optimiste car, ayant déclenché le cataclysme de la rue, tout le monde regarde et surveille avec attention ce qui va se passer chez nous. J'ai même entendu un éminent historien algérien dire que "le peuple tunisien était assez sécularisé pour bien faire les choses". Car mes chers lecteurs, on ne peut pas avoir vu naître sur son sol Hannibal, Ibn khaldoun, Ibn Chabbat, Khaznadar, Moncef bey, Bourguiba, BCE mais aussi malheureusement ZABA -qui, malgré tout, a laissé le pays fonctionner mais avait aussi compris que chacun avait un prix, pour tomber de Charybde en Scylla et finir entre les fourches caudines d'un tandem aussi hétéroclite qu'à la compétence douteuse vu les erreurs de comm' qu'ils font tous les jours que fait DIEU... La Tunisie vaut mieux que ça, et cette année va montrer qu'elle a une bonne constitution en attendant une bonne Constitution !

Ibtissem

(Novembre 2011)



WORLD ECONOMIC FORUM

Forum Economique Mondial de Davos


La Tunisie 34ème pays le plus compétitif au monde

34ème place du classement mondial du point de vue de la compétitivité de l'économie et de la croissance et la 32ème place du point de vue de la compétitivité des entreprises économiques.

Comme chaque année, le Forum Economique de Davos en Suisse et l'université de Harvard, publient leur rapport international sur la compétitivité

qui classe les 80 pays dont les économies et les entreprises sont les plus compétitives. Le classement prend en compte plusieurs facteurs comme le cadre économique général, le degré d'évolution technologique, l'environnement institutionnel et juridique, la capacité à attirer les investissements directs étrangers et la capacité à préserver les équilibres financiers globaux.

Pour cette année, le rapport a fait entrer la Tunisie, et pour la première fois, dans ce classement annuel. La Tunisie y occupe la 34ème place du classement mondial du point de vue de la compétitivité de l'économie et de la croissance.

 **La Tunisie est une économie plus compétitive que l'Italie et la Grèce**

Ce classement est une première, d'abord parce que la Tunisie n'y figurait pas en 2001, ensuite car cette 34ème place en fait une économie plus compétitive que des pays comme la Jordanie, le Maroc ou la Turquie candidate à l'Union Européenne.

Comme en témoigne le rapport du Forum Economique Mondial, la Tunisie est même plus compétitive que certains pays européens comme l'Italie ou la Grèce ou d'autres pays comme l'Inde où le coût de la main d'œuvre constitue la principale source de compétitivité.

La Tunisie est une économie plus compétitive que la Turquie et le Maroc

Dans ce même rapport, la Tunisie occupe aussi la 32ème place du point de vue de la compétitivité des entreprises économiques. Là aussi c'est une première. La Tunisie ne figurait pas dans le rapport 2001.

Son classement 2002, la place devant certains pays européens comme le Portugal et la Grèce et les pays de l'Europe de l'Est qu'on place en général comme concurrent aux investissements européens et loin devant des pays comme la Chine.

Sur tout le continent africain, il n'y a que l'Afrique du Sud qui

devance de 3 rangs la Tunisie et dans la région d'Afrique du Nord elle est la mieux classée, loin devant le Maroc qui occupe la 48ème place.

La Tunisie est une économie plus compétitive que l'Inde et la Chine

Ces deux classements témoignent de la justesse des choix économiques de la Tunisie du changement et de la clairvoyance de la panoplie de mesures prises par le président Zine El Abidine Ben Ali en faveur de l'entreprise et pour renforcer la capacité concurrentielle de l'économie tunisienne.

La dernière de ces mesures en date, celle annoncée lors du dernier conseil des ministres et relative à l'encouragement de l'exportation et le renforcement de la compétitivité, notamment par la prorogation de l'exonération totale de l'impôt consentie aux bénéfices et aux revenus provenant de l'exportation et ce, jusqu'en 2007.

K. B

28-11-2002

Management & Nouvelles Technologies - Magazine

On-Line : 30-12-2002 à 08:00



AUDIENCE WMC PORTAIL
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien

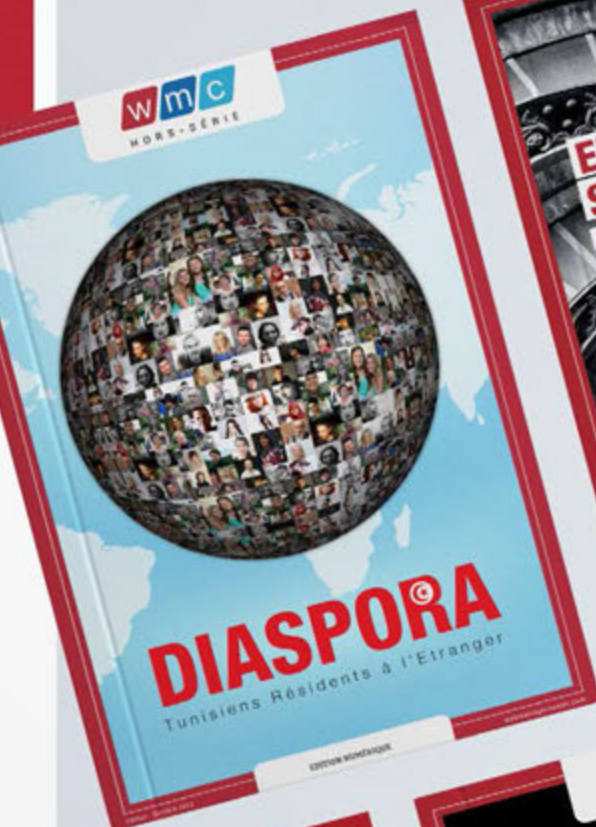
CSP+, Cadres, Dirigeants...
associé à un ciblage large public
(depuis 2000)



HORS-SÉRIE

DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



+ de 30.000
exemplaires
par édition

KIOSQUE



LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie



HORS-SÉRIE

RETRAITE

En Tunisie

